

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2518

15 octobre 2008

SOMMAIRE

4Com S.à r.l.	120821	Espince S.A.	120834
Agaka S.A.	120823	Excalibur Development S.A.	120819
Alona S.A.	120836	Globe Investments S.A.	120828
Alona S.A.	120836	Goldtree S.à r.l.	120857
Alona S.A.	120836	Hinode S.A.	120819
Alpha Perseus Capital S.A.	120825	Immobilière Générale des Pays Bas S.A.	120820
Amalto S.A.	120818	Inersys S.à r.l.	120862
Anagallis S.A.	120822	International Food Invest S.A.	120830
Association Familiale d'Investisseurs Responsables - AFIR Holding & Management Company -	120818	Jero Participations S.A.	120832
Batman S.à r.l.	120824	Karibou S.A.	120825
Beach Group SLF, Luxembourg Branch	120833	Kinglet Luxembourg S.à r.l.	120835
Blueberry Research Holding S.A.	120818	La Fille de Lasio S.A.	120827
Brandenburg Fund SICAV-FIS	120828	La Mirabelle S.à r.l.	120832
BUREAU D'ETUDES BOYDENS Luxembourg S.à r.l.	120854	Lansan Investments S.A.	120829
CanWest International Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	120834	Lasy S.A.	120828
CAST-Partners Two S.à r.l.	120821	Maitland Europe S.à r.l.	120833
Colfer S.A.	120824	Malago Sàrl	120829
Come Prima S.à r.l.	120831	Marshgate Morangis	120831
Converter Technologies Holding S.A.	120822	Miele s.à r.l.	120823
Corallia	120826	Osmantus Sàrl	120834
Corso Computer + Software GmbH	120863	Palamon Collection S.à r.l.	120827
Cum Grano Salis S.à r.l.	120864	Performa Fund	120864
CVI GVF Luxembourg Nine S.à r.l.	120825	RECAP I Holdings S.à r.l.	120837
CVI GVF Luxembourg Seven S.à r.l.	120823	REGENCO Renewable Energy Generation Company S.A.	120830
CVI GVF Luxembourg Six S.à r.l.	120822	Rolaco Holding S.A.	120857
CVI GVF Luxembourg Sixteen S.à r.l.	120826	RPIT A S.à r.l.	120821
CVI GVF (Lux) Securitisation S.à r.l.	120837	RPIT B S.à r.l.	120820
Defibresil S.A.	120826	Segesta 2 Finance S.A.	120829
Discovery Group of Funds	120818	Solution Comptable et Salaires Sàrl	120835
Editis Financing S.A.	120830	Tara Investments S.A.	120824
EMEA Hospitality Investment Holding Company (Luxembourg) S.A.	120833	TKK	120827
		UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.	120820
		Union Textiles A.G.	120819
		Varfin Investissements S.A.	120836

Association Familiale d'Investisseurs Responsables - AFIR Holding & Management Company -, Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 78.766.

Monsieur Michel LECLERCQ a été nommé Président du Conseil d'Administration de la Société le 16 juin 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008125603/534/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU09146. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2008.

Blueberry Research Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 132.247.

Il résulte d'un courrier adressé à la société BLUEBERRY RESEARCH HOLDING S.A. que la société WOOD, APPLETON, OLIVER, EXPERTS-COMPTABLES S.à r.l, en sa qualité d'agent domiciliataire, a dénoncé le siège social de la société avec effet au 20 août 2008.

POUR PUBLICATION ET REQUISITION

Signatures

Référence de publication: 2008125598/587/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08806. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2008.

Amalto S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 50.203.

Constituée par-devant M^e Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 24 janvier 1995, acte publié au Mémorial C no 246 en 1995.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AMALTO S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008125970/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09664. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Discovery Group of Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 75.435.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008125868/275/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU07793. - Reçu 84,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Union Textiles A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 89.018.

—
AUSZUG

Aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrates vom 29.09.2008 geht hervor, dass der Sitz der Gesellschaft mit Wirkung zum 01.10.2008 von 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, nach 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, verlegt wurde.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 29.09.2008.

Für den Verwaltungsrat
Unterschriften

Référence de publication: 2008125917/1051/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09721. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Excalibur Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 98.891.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 29 septembre 2008 que les Administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société de Maison Cravatte, 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, au no. 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, à partir du 1^{er} octobre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Pour le Conseil d'Administration
Signatures

Référence de publication: 2008125902/1051/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09710. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Hinode S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 57.163.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg au siège social le jeudi 4 septembre 2008

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en date du 4 septembre 2008 que:

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer en son sein Monsieur VANDENVEN Michel à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 5 septembre 2008.

Pour extrait conforme
Pour inscription
Réquisition
Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2008126276/320/20.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09674. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Immobilière Générale des Pays Bas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 70.074.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue a Luxembourg au siège social le jeudi 4 septembre 2008

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en date du 4 septembre 2008 que:

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer en son sein Monsieur VANDENVEN Michel à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Luxembourg le 5 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour inscription

Réquisition

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008126277/320/20.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09676. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 58.535.

—
Résolution circulaire du 22 septembre 2008

- Mandat non renouvelé avec effet au 30 septembre 2008:

* M. Gerhard Fusenig, Stauffacherstrasse 41, CH-8004 Zurich, Suisse

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2008.

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Martin Rausch / Oliver Schütz

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2008126201/1360/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08234. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

RPIT B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 112.978.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 27 août 2008

L'associé unique nomme, avec effet au 27 août 2008, PriceWaterHouseCoopers, société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65477, en qualité de réviseur d'entreprise de la Société, en remplacement d'Ernst & Young, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à approuver les comptes clos au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008126224/280/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08518. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

RPIT A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 112.977.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 27 août 2008

L'associé unique nommé, avec effet au 27 août 2008, PriceWaterhouseCoopers, société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65477, en qualité de réviseur d'entreprise de la Société, en remplacement d'Ernst & Young S.A., jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à approuver les comptes clos au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008126227/280/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08517. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

CAST-Partners Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 130.761.

Le «Teilhaber» de la Société a récemment changé de dénomination sociale comme suit:

Stocker Verwaltungs GmbH

vers

Stocker Beteiligungs - und Management GmbH

Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Jacques de Patoul

Geschäftsführer

Référence de publication: 2008126269/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00046. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

4Com S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.
R.C.S. Luxembourg B 132.758.

Cessions de parts

Il résulte de différentes cessions de parts sociales, acceptées à l'unanimité des associés que la répartition des parts sociales se compose comme suit:

1) M. Paul WAGNER, domicilié à Medernach	25 parts
2) M. Pol DAEMS, domicilié à Schoos	25 parts
3) M. Serge ROLLINGER, domicilié à Cruchten	25 parts
4) M. Olivier KLEIN, domicilié à Belvaux	25 parts

Walferdange, le 22 août 2008.

Pour 4COM, S.à r.l.

P. DAEMS

Associé gérant

Référence de publication: 2008126283/508/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2008, réf. LSO-CU05335. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

CVI GVF Luxembourg Six S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 130.765.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 25 septembre 2008

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

* Monsieur Hille-Paul SCHUT en tant que «Geschäftsführer» et ce avec effet immédiat;

- de nommer:

* Monsieur Mirko Fischer, né le 6 mai 1975 à Gelsenkirchen, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en qualité de «Geschäftsführer» de la Société et ce avec effet immédiat et durée indéterminée.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Pour extrait analytique conforme
LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008126291/9168/21.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00125. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Converter Technologies Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 29.847.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Françoise DUMONT. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Fait à Luxembourg, le 30 avril 2008.

Certifié sincère et conforme
CONVERTER TECHNOLOGIES HOLDING S.A.

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2008126286/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00510. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Anagallis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 123.698.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 15 septembre 2008

Monsieur Dominique MOINIL, né le 28 décembre 1959 à Namur (Belgique), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, a été nommé en tant que Représentant Permanent de la société S.G.A. SERVICES S.A.

Pour la société
ANAGALLIS S.A.

Thierry SCHMIT / N. SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008126279/1023/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06109. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Agaka S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 127.350.

—
Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 15 septembre 2008

Monsieur Dominique MOINIL, né le 28 décembre 1959 à Namur (Belgique), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, a été nommé en tant que Représentant Permanent de la société S.G.A. SERVICES S.A.

Pour la société

AGAKA S.A.

Thierry SCHMIT / N. SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008126278/1023/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06105. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Miele s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 20, rue Christophe Plantin.
R.C.S. Luxembourg B 15.429.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2008

Die ordentliche Generalversammlung vom 2. Mai 2008 verlängert das Mandat von Herrn Beat Vögele, wohnhaft in 2, Weidstrasse, CH-5726 Unterkulm, Schweiz, als Geschäftsführer der Gesellschaft bis zur ordentlichen Generalversammlung, die im Jahre 2009 stattfinden wird.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2008.

Pour MIELE s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008126280/507/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00852. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

CVI GVF Luxembourg Seven S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 130.767.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 25 septembre 2008

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

* Monsieur Hille-Paul SCHUT en tant que «Geschäftsführer» et ce avec effet immédiat;

- de nommer:

* Monsieur Mirko Fischer, né le 6 mai 1975 à Gelsenkirchen, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en qualité de «Geschäftsführer» de la Société et ce avec effet immédiat et durée indéterminée.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Pour extrait analytique conforme

Par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008126294/9168/21.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00123. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Batman S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 133.266.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de part sociale sous seing privé, entre l'associé unique UBS FIDUCIARIA S.p.A., dont le siège social est situé au 3, via del Vecchio Politecnico, 20121 Milan, Italie et BARONET HOLDINGS LLC dont le siège social est situé au 46 State Street, 3rd Floor, Albany, New York NY 12207, datée du 7 août 2008 qu'une (1) part sociale représentant l'entière du capital social de la société à responsabilité limitée BATMAN S.à.r.l., dont le siège social est situé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, a été acquise le 7 août 2008 par la société BARONET HOLDINGS LLC, préqualifiée.

Le capital social de la BATMAN S.à.r.l. est détenu comme suit depuis le 7 août 2008:

BARONET HOLDINGS LLC: 1 part sociale.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008126293/693/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08666. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Colfer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 135.178.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 15 septembre 2008

Madame Sophie CHAMPENOIS, né le 04 septembre 1971 à Uccle (Belgique), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, a été nommé en tant que Représentant Permanent de la société S.G.A. SERVICES S.A.

COLFER S.A.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2008126178/1023/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06145. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Tara Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 106.903.

Extrait des résolutions adoptées en date du 18 juillet 2008 lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société

- La démission de Maître Christophe ANTINORI de son mandat d'administrateur de la Société a été acceptée.
- Monsieur Thierry TRIBOULOT, employé privé, né à Villers-Semeuse (France), le 2 avril 1973, résidant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168, Luxembourg a été coopté administrateur de la Société avec effet au 18 juillet 2008 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'année 2011.

Pour publication et réquisition

TARA INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008126314/1211/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12368. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Alpha Perseus Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 114.933.

Extrait des résolutions adoptées en date du 30 juillet 2008, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société

- La démission de Monsieur Jean Bernard ZEIMET de son mandat d'administrateur de la Société a été acceptée.
- Monsieur Thierry TRIBOULOT, employé privé, né à Villers-Semeuse (France), le 2 avril 1973, résidant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, a été nommé administrateur de la Société avec effet au 30 juillet 2008 jusqu'au 07 mars 2012.

Pour publication et réquisition
Alpha Perseus Capital S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008126321/1211/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00826. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

CVI GVF Luxembourg Nine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 130.762.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 25 septembre 2008

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

* Monsieur Hille-Paul SCHUT en tant que «Geschäftsführer» et ce avec effet immédiat;

- de nommer:

* Monsieur Mirko Fischer, né le 6 mai 1975 à Gelsenkirchen, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528, Luxembourg, en qualité de «Geschäftsführer» de la Société et ce avec effet immédiat et durée indéterminée.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Pour extrait analytique conforme
Par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008126298/9168/21.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00114. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Karibou S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 128.443.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 15 septembre 2008

Monsieur Dominique MOINIL, né le 28 décembre 1959 à Namur (Belgique), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, a été nommé en tant que Représentant Permanent de la société S.G.A. SERVICES S.A.

KARIBOU S.A.
Thierry SCHMIT / N. SCHMITZ
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008126165/1023/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06195. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Defibresil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 125.382.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 15 septembre 2008

Monsieur Dominique MOINIL, né le 28 décembre 1959 à Namur (Belgique), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, a été nommé en tant que Représentant Permanent de la société S.G.A. SERVICES S.A.

DEFIBRESIL S.A.

Thierry SCHMIT / N. SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008126176/1023/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06152. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080146253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

CVI GVF Luxembourg Sixteen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 132.040.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 25 septembre 2008

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

* Monsieur Hille-Paul SCHUT en tant que «Geschäftsführer» et ce avec effet immédiat;

- de nommer:

* Monsieur Mirko Fischer, né le 6 mai 1975 à Gelsenkirchen, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en qualité de «Geschäftsführer» de la Société et ce avec effet immédiat et durée indéterminée.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Pour extrait analytique conforme

Par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008126264/9168/21.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00100. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080147117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Corallia, Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 74.850.

Extrait des résolutions adoptées en date du 18 juillet 2008 lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société

- La démission de Maître Christophe ANTINORI de son mandat d'administrateur de la Société a été acceptée.

- Monsieur Thierry TRIBOULOT, employé privé, né à Villers-Semeuse (France), le 2 avril 1973, résidant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg a été coopté administrateur de la Société avec effet au 18 juillet 2008 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'année 2011.

Pour publication et réquisition

Corallia

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008126322/1211/18.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT03645. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080146656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

TKK, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 125.628.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 3 septembre 2008, les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat des commissaires suivants:

- Pascale Nutz, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg
- Clarence Terry, avec adresse au 5200, Town Center, FL-33486 Boca Raton, Etats-Unis
- Lynn Skillen, avec adresse au 16331, S.W. 23rd Street, 33027 Miramar, Etats-Unis

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008126394/581/18.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07287. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

La Fille de Lasio S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 112.678.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 01/02/2008 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Davide MURARI né le 14.06.1967 à Verona (Italie), employé privé, résidant professionnellement au 12, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur et président, avec effet au 01/02/2008.
- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Monsieur Vincent THILL, employé privé, né le 04.03.1971 à Arlon en Belgique, résidant professionnellement au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance celui de son prédécesseur.
- D'appeler à la fonction de Président du Conseil d'Administration Monsieur Vincent THILL, précité.

Pour LA FILLE DE LASIO S.A.

Société Européenne de Banque

Banque Domiciliataire

Edoardo Tubia / Salvatore Desiderio

Référence de publication: 2008126344/24/21.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00225. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Palamon Collection S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.703.925,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 124.968.

Par résolution signée en date du 2 septembre 2008, l'associé unique a décidé de nommer Ennio Valerio Boccardi, avec adresse professionnelle au 33, Cleveland House, King Street, SW1Y 6RJ Londres, Royaume-Uni, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008126393/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2008, réf. LSO-CU07286. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Globe Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 127.742.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 22 septembre 2008

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission de son poste de commissaire aux comptes, avec effet au 22 septembre 2008, de:

2) AACO (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) SARL, ayant son siège social au 22, rue Goethe, L-1637, Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 88.833.

3) L'Assemblée décide de nommer à la fonction de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2010:

C.G. Consulting ayant son siège social au 22, rue Goethe, L-1637, Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 102.188.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

Monsieur Stéphane Weyders, administrateur, 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Monsieur Grégory Mathieu, administrateur, 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Globe Investments S.A.

Signature

Référence de publication: 2008126806/3258/24.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00476. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Lasy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8055 Bertrange, 132, rue de Dippach.
R.C.S. Luxembourg B 62.258.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LASY SA

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2008126807/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08614. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Brandenburg Fund SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 125.978.

—
Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2008.

Pour Brandenburg Fund SICAV-FIS, Société d'Investissement à capital variable-Fonds d'investissement spécialisé

RBC Dexia Investor Services Bank S.A., Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008126770/1126/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00048. - Reçu 90,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Lansan Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 110.878.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement au siège social le 19 septembre 2008

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission de leur poste d'administrateur de catégorie B, avec effet au 19 septembre 2008, de:

- Monsieur Karel Heeren demeurant au 28, Michel Rodange, L-2430 Luxembourg;
- Monsieur Steve van den Broek demeurant au 28, Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

2) L'Assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateur de catégorie B de la société avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2013:

- Monsieur Laurent Teitgen, né le 5 janvier 1979 à Thionville (France) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637, Luxembourg;
- Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976 à Moyeuvre-Grande (France) et demeurant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637, Luxembourg.

3) L'Assemblée décide de renouveler le mandat de Monsieur Stéphane Weyders, né le 2 janvier 1972 à Arlon (Belgique), résidant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur de catégorie A de la société avec effet au 19 septembre 2008 pour une période se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LANSAN INVESTMENTS S.A.

Signature

Référence de publication: 2008126804/3258/28.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00486. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Malago Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3642 Kayl, 14, rue Biermecht.
R.C.S. Luxembourg B 75.157.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MALAGO SARL

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2008126812/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08619. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Segesta 2 Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 78.879.

—
Le bilan au 31/12/2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008126728/7712/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00373. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

REGENCO Renewable Energy Generation Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 136.547.

—

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 04 août 2008

Le Conseil d'Administration a élu, Monsieur Boris Friedman, né le 28 décembre 1972 à Winterthur (Suisse) et demeurant à CH-1005 Lausanne, av Mon repos 30, Administrateur-Délégué, avec effet au 04 août 2008, pour une période venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013, devant approuver les comptes annuels de la Société arrêtés au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REGENCO Renewable Energy Generation Company S.A., Société Anonyme

Daniel GALHANO

Administrateur

Référence de publication: 2008126820/3258/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2008, réf. LSO-CU05612. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Editis Financing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 2, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 103.149.

—

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01^{er} octobre 2008.

Pour EDITIS FINANCING S.A., société anonyme

Experta Luxembourg, société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008126793/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU09123. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

International Food Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 40.427.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2008

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Konzern S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127031/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08333. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Marshgate Morangis, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 125.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 101.302.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 10 septembre 2008

L'assemblée a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée décide de révoquer, avec effet au 25 août 2008, Madame Catherine Koch, demeurant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg de sa fonction de gérant unique.
- L'assemblée décide de pourvoir au poste de gérant unique, avec effet au 25 août 2008, la personne suivante:
* Mademoiselle Candice De Boni, demeurant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg
- Le nouveau gérant est nommé pour un mandat de durée indéterminée.
- L'assemblée décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la société du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412 F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2008.

Pour MARSHGATE MORANGIS

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008127108/1005/24.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00879. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Come Prima S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 32, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 57.063.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2008

L'an deux mille huit, le dix-huit septembre, les associés de la société à responsabilité limitée COME PRIMA SARL, réunis en assemblée générale extraordinaire, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

La démission de:

Monsieur Dominique COLAIANNI, restaurateur, né le 11.04.1964 à Nancy (France), demeurant à L-5887 Hesperange, 387, route de Thionville

de son poste de gérant de la société avec effet immédiat est acceptée.

Deuxième résolution

La démission de:

Monsieur Olivier FELLMANN, indépendant, né le 23.12.1965 à Besançon (France), demeurant à L-5222 Sandweiler, 2, am Steffesgaart

de son poste de gérant de la société avec effet immédiat est acceptée.

Troisième résolution

Par conséquent, Monsieur Alain SCHAAL, gérant, demeurant à L-8015 Strassen, 26, rue des Carrefours, né à Strasbourg (France), le 21.08.1958, déjà nommé au poste de gérant, devient gérant unique de la société à compter de ce jour.

Désormais, et conformément aux prescriptions des articles 7 et 8 des statuts de la société, celle-ci sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique.

Luxembourg, le 18.09.2008.

Pour extrait conforme

Signatures

Référence de publication: 2008127048/503/30.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06501. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

La Mirabelle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 9, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 38.745.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2008

L'an deux mille huit, le dix-huit septembre, les associés de la société à responsabilité limitée LA MIRABELLE SARL, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

La démission de:

Monsieur Olivier FELLMANN, indépendant, né le 23.12.1965 à Besançon (France), demeurant à L-5222 Sandweiler, 2, am Steffesgaart

de son poste de gérant technique de la société avec effet immédiat est acceptée.

Deuxième résolution

Par conséquent, Monsieur Dominique COLAIANNI, restaurateur, né le 11.04.1964 à Nancy (France), demeurant à L-5887 Hesperange, 387, route de Thionville, déjà nommé au poste de gérant administratif, devient gérant unique de la société à compter de ce jour.

Désormais, et conformément aux prescriptions de l'article 10 des statuts de la société, celle-ci sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique.

Luxembourg, le 18.09.2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008127047/503/26.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06503. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Jero Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 80.146.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 janvier 2008

L'assemblée prend acte de la démission, intervenue ce jour, de Monsieur PIPPIG André, demeurant 78A, Cité Emile Mayrisch à L-3855 SCHIFFLANGE de ses fonctions de commissaire aux comptes.

L'assemblée décide de nommer la société COMMISSAIRE AUX COMPTES S.A., avec siège social à L-4276 Esch sur Alzette, 14, rue Pasteur, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 131410 aux fonctions de commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée qui se tiendra en 2013.

L'assemblée prend acte de la démission, intervenue ce jour, de Madame KETTEL-STRENG Paule, demeurant 18, rue de la Gare à L-6187 GONDERANGE, de ses fonctions d'administrateur.

L'assemblée prend acte de la démission, intervenue ce jour, de Monsieur Gérard MATHEIS, demeurant 50, avenue Grand Duc Jean à L-8323 OLM, de ses fonctions d'administrateur.

L'assemblée décide de nommer Monsieur Norbert MEISCH, demeurant professionnellement 36, rue Emile Mayrisch à L-4240 ESCH SUR ALZETTE, aux fonctions d'administrateur. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée qui se tiendra en 2013 sur les comptes clos au 31 décembre 2012.

L'assemblée décide de nommer Mademoiselle Linda MEISCH, demeurant 19, rue des Jardins à L-3393 ROEDGEN, aux fonctions d'administrateur. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée qui se tiendra en 2013 sur les comptes clos au 31 décembre 2012.

Esch-sur-Alzette, le 2 janvier 2008.

Romain KETTEL / Gérard MATHEIS / Norbert MEISCH

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Référence de publication: 2008126866/597/28.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU07051. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Maitland Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 88.645.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société en date du 15 janvier 2008:

- La société Audit & Compliance S.à r.l., 65, rue des Romains, L-8041, Strassen, a été nommée Réviseur Externe avec effet au 15 janvier 2008. La dite société restera en fonction jusqu'à sa révocation expresse, à tout moment par le Conseil de Gérance, avec ou sans motif.

Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127027/631/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV01051. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

EMEA Hospitality Investment Holding Company (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 111.438.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse des administrateurs, à savoir John Broadhurst Mills et Hermanus Roelof Willem Troskie, a fait l'objet d'un changement.

Les nouvelles adresses sont les suivantes:

- John Broadhurst Mills, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,

- Hermanus Roelof Willem Troskie, 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127028/631/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2008, réf. LSO-CU05817. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Beach Group SLF, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 110.563.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse du représentant permanent, à savoir John Kleynhans, a fait l'objet d'un changement.

La nouvelle adresse est la suivante: 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127030/631/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06496. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

CanWest International Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 83.717.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil de gérance de la Société prise en date du 10 septembre 2008 que le siège social de la Société est transféré du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, avec effet au 10 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

SGG Corporate Services S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127105/1005/19.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00280. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Osmantus Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 126.551.

—
Extrait des résolutions adoptées par le Gérant de la société en date du 10 juillet 2008

Le siège social de la société est transféré avec effet au 01^{er} août 2008 du 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

Luxembourg, le 01^{er} octobre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008127102/631/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV01050. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Espince S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 139.762.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 15 septembre 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, Place de Paris à L-2314 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2008127103/655/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09270. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Kinglet Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 138.030.

Suivant contrats de cession du 26 septembre 2008:

la société KINGLET DEVELOPMENTS IRELAND LIMITED a cédé:

- 1 part sociale à Monsieur Gerard James Norris, né le 12 janvier 1971 à Port Lairge/ Waterford (Irlande), demeurant à Main Street, Piltown, Co Kilkenny, Irlande.

- 1 part sociale à Monsieur William Patrick Bolster, né le 31 octobre 1972 à Port Lairge/Waterford (Irlande), demeurant à Heathfield House Newtown, Tramore, Co Waterford, Irlande.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008126323/296/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00410. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Solution Comptable et Salaires Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3514 Dudelange, 167, route de Kayl.

R.C.S. Luxembourg B 118.360.

Assemblée générale extraordinaire du 04 Août 2008

S'est réuni l'assemblée générale extraordinaire les associés de la société à responsabilité limitée Solution Comptable et Salaires S.à r.l., ayant son siège à L-3514 Dudelange, 167, route de Kayl, constituée suivant acte par le notaire Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, en date du 1 août 2006, publié au Mémorial C numéro 1902 du 10 octobre 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 118.360, au capital sociale de douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cent vingt-cinq (125) parts de cent (100,-) euros chacune.

1. André Alexandre Medernach, gérant, né à Luxembourg, le 3 octobre 1975, demeurant à L-1749 Howald, 19, rue Rudi Herber;

2. Yves Jadin, gérant, né à Dudelange, le 18 février 1971, demeurant à L-3514 Dudelange, 167, route de Kayl;

3. Caria Marisa De Jesus Barbosa épouse Zaier, employé privé, née à Luanda (Angola), le 15 octobre 1973 demeurant à L-4041 Esch-sur-Alzette, 6, rue du Brill.

Les comparants ont pris la résolution suivante:

Madame Nadège Etienne, gérante, née à Metz/Moselle (France), le 29 janvier 1982, demeurant à F-57700 Hayange Marspich (France), 23, rue Marie Gabrielle, a cédé à Madame Caria Marisa De Jesus Barbosa épouse Zaier, demeurant à L-4041 Esch-sur-Alzette, 6, rue du Brill, prénommé, les cinquante (50) parts qu'elle détenait dans la société Solution Comptable et Salaires S.à r.l. pour un prix de cinq mille euros (5.000,-Euro), ce qui a été dûment accepté par les gérants.

Dés lors, le premier alinéa de l'article neuf des statuts modifiés aura dorénavant la teneur suivante:

Les parts ont été souscrites comme suit:

1.- André Alexandre Medernach, gérant, né à Luxembourg, le 3 octobre 1975, demeurant à L-1749 Howald, 19, rue Rudi Herber, cinquante arts	50
2.- Yves Jadin, gérant, né à Dudelange, le 18 février 1971, demeurant à L-3514 Dudelange, 167, route de Kayl, vingt-cinq parts	25
3.- Caria Marisa De Jesus Barbosa épouse Zaier, employé privé, née à Luanda (Angola), le 15 octobre 1973 demeurant à L-4041 Esch-sur-Alzette, 6, rue du Brill, cinquante parts	50
Total: cent vingt-cinq parts	125

L-3514 Dudelange, 167, route de Kayl, le 04 août 2008.

Medernach André Alexandre, Jadin Yves, De Jesus Barbosa Caria Marisa.

Référence de publication: 2008126275/7207/37.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01176. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Alona S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 82.945.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3/10/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008126646/318/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00580. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Alona S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 82.945.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/10/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008126648/318/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00583. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Varfin Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 54.596.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 11 juin 2008

- Monsieur Alain Vasseur, né le 24 avril 1958 à Dudelange, domicilié au 3, rue de Mamer, L-8277, Holzem est nommé nouvel Administrateur en remplacement de Inter Portfolio, dont le siège se trouve à Tortola British Virgin Islands, Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, inscrite sous le n ° IBC 347700. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2013.

Certifié sincère et conforme

Pour Varfin Investissements S.A.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2008127039/696/18.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2008, réf. LSO-CU06729. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Alona S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 82.945.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/10/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008126647/318/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00581. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

CVI GVF (Lux) Securitisation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 119.635.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 25 septembre 2008

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

* Monsieur Hille-Paul SCHUT en tant que Gérant et ce avec effet immédiat;

- de nommer:

* Monsieur Mirko Fischer, né le 6 mai 1975 à Gelsenkirchen, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet immédiat et durée indéterminée.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Pour extrait analytique conforme
LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008126244/9168/21.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00084. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

RECAP I Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 141.897.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight on the fifth of September.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) RECAP Holdings (Canada) Limited, having its principal office at 4500 Bankers Hall East, 855-2nd Street S.W., Calgary, Alberta T2P 4K7, Canada and registered with the Registrar of Corporations of Alberta under number 2013323502; and
- 2) RECAP I Man LP, a limited partnership, having its registered office at 161 Brompton Road, 4th Floor, London SW3 1QP, United Kingdom registered with the Register of Companies under number LP13129,

both here represented by Mr. Gérard Maîtrejean, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of two proxies given under private seal.

The proxies given, signed ne varietur by all the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to state as follows the Articles of Association of a private limited liability company which they form between themselves and which is hereby incorporated:

Definitions

Affiliate: in relation to a Person, means any employee, director or member;

Articles: these Articles of Association of the Company;

Associate: any corporation or undertaking which in relation to the person concerned is a Subsidiary or Holding Company or a Subsidiary of such Holding Company or any partnership which is a Subsidiary undertaking of the person concerned or of any such Holding Company;

Auditor: Grant Thornton, or such of the "big 4" accountancy firms or other independent firm of similar international reputation as may be elected in accordance with these Articles;

Board: the board of directors of the Company from time to time;

Business Day: each day (other than a Saturday or Sunday) when the banks are open for the conduct of ordinary business in Luxembourg and in the City of London;

Carried Interest Shareholders: the Shareholders, for the time being, who hold Carried Interest Shares, which, as at the date of incorporation of the Company, shall be RECAP Canada and the Man LP, in such proportions and amounts as set out in Article 22;

Carried Interest Shares: the Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares in the capital of the Company;

Carried Interest Distribution: all or any income distribution or capital distribution received by the Company from RECAP I in respect of its holding of RECAP I Class B Shares in accordance with Articles 17.2 and 17.3 of the RECAP I Articles which sets out the First Adjustment and the Second Adjustment to the formula contained in Article 17.1 of the RECAP I Articles, such distributions to be made to the Carried Interest Shareholders (pro rata to their respective holdings of Carried Interest Shares) in accordance with Articles 5 and 15;

Class A Shares: Class A Shares in the capital of the Company, each of which is issued at Par Value, being the first of seven classes of shares which form part of the Co-Investment Shares held by the Co-Investment Shareholder, the nature and rights of which are more fully set out in Articles 5 and 15;

Class B Shares: Class B Shares in the capital of the Company, each of which is issued at Par Value, being the second of seven classes of shares which form part of the Co-Investment Shares held by the Co-Investment Shareholder, the nature and rights of which are more fully set out in Articles 5 and 15;

Class C Shares: Class C Shares in the capital of the Company, each of which is issued at Par Value, being the third of seven classes of shares which form part of the Co-Investment Shares held by the Co-Investment Shareholder, the nature and rights of which are more fully set out in Articles 5 and 15;

Class D Shares: Class D Shares in the capital of the Company, each of which is issued at Par Value, being the fourth of seven classes of shares which form part of the Co-Investment Shares held by the Co-Investment Shareholder, the nature and rights of which are more fully set out in Articles 5 and 15;

Class E Shares: Class E Shares in the capital of the Company, each of which is issued at Par Value, being the fifth of seven classes of shares which form part of the Co-Investment Shares held by the Co-Investment Shareholder, the nature and rights of which are more fully set out in Articles 5 and 15;

Class F Shares: Class F Shares in the capital of the Company, each of which is issued at Par Value, being the sixth of seven classes of shares which form part of the Co-Investment Shares held by the Co-Investment Shareholder, the nature and rights of which are more fully set out in Articles 5 and 15;

Class G Shares: Class G Shares in the capital of the Company, each of which is issued at Par Value, being the last of the seven classes of shares which form part of the Co-Investment Shares held by the Co-Investment Shareholder, the nature and rights of which are more fully set out in Articles 5 and 15;

Class H Shares: Class H Shares in the capital of the Company, each of which is issued at Par Value, being the first of three classes of shares which form part of the Carried Interest Shares held by each of the Carried Interest Shareholders in the proportions and amounts set out in Article 22, the nature and rights of which are more fully set out in Articles 5 and 15;

Class I Shares: Class I Shares in the capital of the Company, each of which is issued at Par Value, being the second of three classes of shares which form part of the Carried Interest Shares held by each of the Carried Interest Shareholders in the proportions and amounts set out in Article 22, the nature and rights of which are more fully set out in Articles 5 and 15;

Class J Shares: Class J Shares in the capital of the Company, each of which is issued at Par Value, being the last of three classes of shares which form part of the Carried Interest Shares held by each of the Carried Interest Shareholders in the proportions and amounts set out in Article 22, the nature and rights of which are more fully set out in Articles 5 and 15;

Co-Investment Distribution: all or any income distribution or capital distribution received by the Company from RECAP I in respect of its holding of RECAP I Class B Shares in accordance with the formula set out in Article 17.1 of the RECAP I Articles and any amounts received by the Company on a disposal of RECAP I, such distributions to be made to the Co-Investment Shareholders in accordance with Articles 5 and 15;

Co-Investment Shareholders: the Shareholders, for the time being, who hold Co-Investment Shares, which, as at the date of incorporation of the Company, shall be RECAP Canada in the amounts as set out in Article 22;

Co-Investment Shares: the Classes A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares and Class G Shares in the capital of the Company;

Company: RECAP I Holdings S.à.r.l., being the limited liability company governed by these Articles of Association;

Euro: the currency referred to in Article 2 of Council Regulation (EU) No. 974/98;

First Adjustment: as defined in Article 17.2 of the RECAP I Articles;

First Class of Carried Interest Shares: the class of Carried Interest Shares which would appear first if a list of the classes of Carried Interest Shares, in issue at a given moment, were compiled in ascending alphabetical order;

First Class of Co-Investment Shares: the class of Co-Investment Shares which would appear first if a list of the classes of Co-Investment Shares, in issue at a given moment, were compiled in ascending alphabetical order;

Holding Company: as defined in the definition of "Subsidiary";

Law: the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended;

Man LP: RECAP I Man L.P., a limited partnership established in England with registered number LP13129, the general partner of which is RECAP I Man (GP) Limited;

Par Value: the par value of the Shares in the capital of the Company shall be one Euro (€1) in respect of each Share;

Person: means any individual, partnership, corporation, body corporate, limited liability company, joint venture, joint stock company, undertaking, unincorporated organisation or association, trust (including the trustees thereof in their capacity as such), government, governmental agency, political subdivision of any government or other entity or association of any kind, whether or not having a legal personality or being incorporated;

RECAP I: RECAP I S.à.r.l., being a limited liability company (Société à Responsabilité Limitée) governed by the law of Luxembourg, in particular the Law;

RECAP I Articles: the Articles of Association of RECAP I;

RECAP I Class B Shares: the Class B Shares (as defined in the RECAP I Articles) in the capital of RECAP I held by the Company, for the time being;

RECAP Canada: RECAP Holdings (Canada) Limited, being an entity incorporated in Alberta, Canada, on 22 June 2007;

Register: the register of Shareholders of the Company in respect of the Class A to J Shares issued by the Company;

Remaining Class of Carried Interest Shares: at a given moment, the class(es) of Carried Interest Shares still in issue, other than the First Class of Carried Interest Shares;

Remaining Class of Co-Investment Shares: at a given moment, the class(es) of Co-Investment Shares still in issue, other than the First Class of Co-Investment Shares;

Second Adjustment: as defined in Article 17.3 of the RECAP I Articles;

Shareholders: the shareholders of the Company for the time being, which, as at the date of incorporation are RECAP Canada and Man LP;

Shares: the Classes A to J Shares in the capital of the Company; and

Subsidiary: a company shall be a "Subsidiary" of another company, its "Holding Company":

- (i) if that other company has a majority of the shareholders' or members' voting rights in it;
 - (ii) if that other company has the right to appoint or remove a majority of the members of the administrative, management or supervisory body of it and is at the same time a shareholder in or member of it;
 - (iii) if that other company is a shareholder in or member of it and controls alone, pursuant to an agreement with other shareholders in or members of it, a majority of shareholders' or members' voting rights in it; or
 - (iv) if it is a subsidiary of a company which is itself a subsidiary of that other company;
- and the terms "Subsidiary" and "Holding Company" shall be construed accordingly.

In addition, the terms "Subsidiary" and "Holding Company" shall also include any partnerships which are, or would be, subsidiaries or holding companies of the person concerned were references to "company" taken to include partnerships and similar undertakings (whether with or without legal personality).

1. Name. There is formed a private limited liability company (Société à Responsabilité Limitée) under the name "RECAP I Holdings S.à.r.l.", which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended, as well as these Articles.

2. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

3. Object

3.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

3.2 The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, without a public offer, which may be convertible and to the issuance of debentures.

3.3 In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.4 The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

3.5 The Company may take any measures and carry out any operation which it may deem necessary in the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the Law.

4. Registered office

4.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City, in the Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Branches or other offices may be established in Luxembourg or abroad by resolution of the Company.

4.3 In the event that the Company determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

5. Share Capital

5.1 The subscribed and issued share capital of the Company on incorporation is twelve thousand five hundred Euros (€12,500), represented by 6,500 Class A Shares, 500 Class B Shares, 500 Class C Shares, 500 Class D Shares, 500 Class E Shares, 500 Class F Shares and 500 Class G Shares issued to the Co-Investment Shareholders and 1,000 Class H Shares, 1,000 Class I Shares and 1,000 Class J Shares issued to the Carried Interest Shareholders, each such Share issued at Par Value and fully paid up on issue in such proportions and amounts as set out in Article 22.

5.2 Further, the Company may issue to the Co-Investment Shareholder when required by the Company up to 9,993,500 additional Co-Investment Shares. The Par Value of each Co-Investment Share shall be fully paid up on issue by the Co-Investment Shareholder.

5.3 The subscribed and issued share capital of the Company may be increased or decreased at any time by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles provided that unless the holders of a majority of the relevant class of Shares shall otherwise agree in writing, no such class of Shares shall be so issued.

5.4 Each class of Shares in the capital of the Company may be separately liquidated without the liquidation resulting in the liquidation of any other class of Shares in the capital of the Company or liquidation of the Company itself.

5.5 Subject to any restrictions or requirements in relation to distributions under the Law, each of the Shares in the capital of the Company shall entitle the holders of such Shares to distributions in the following manner (subject to Article 15):

5.5.1 in respect of its holdings of Co-Investment Shares, the Co-Investment Shareholder shall be entitled to receive all such Co-Investment Distributions, from time to time, received by the Company from RECAP I as a result of the Company's holding of RECAP I Class B Shares in RECAP I; and

5.5.2 in respect of the Carried Interest Shares, each of the Carried Interest Shareholders shall be entitled to receive, pro rata to their respective holdings, all such Carried Interest Distributions, from time to time, received by the Company from RECAP I as a result of the Company's holding of RECAP I Class B Shares in RECAP I.

5.6 All distributions which the Shareholders of the Company are entitled to receive pursuant to Article 5.5 above shall be distributed in accordance with Article 15 and shall be effected by repurchase of the relevant class of Shares in accordance with Article 13.

6. Company

6.1 The Company is managed by the directors sitting on the Board (gérants).

6.2 All powers not expressly reserved by the Law or these Articles to the general meeting of Shareholders shall fall within the competence of the Board.

6.3 In dealing with third parties as well as in justice, the directors of the Board shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article 6 shall have been complied with.

6.4 There shall be four directors of the Company at all times. The Company shall be bound by the signatures of three directors of the Board, or by such joint or individual signatures of directors of the Board as the Board shall determine.

6.5 The Board may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The Board will determine such agents' responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of such agency.

6.6 The Board may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of meetings of Shareholders.

6.7 The resolutions of the Board shall be recorded in the minutes, to be signed by the chairman, or by a notary public, and appropriately recorded.

6.8 Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any director.

6.9 The Board can discuss or act validly only if at least three of the directors are present or represented at the meeting of the board of directors and, in respect of any resolution, at least three of the directors vote in favour of any matter.

6.10 Any and all directors may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the directors taking part in the meeting to hear one another. Any meeting of the Board held by telephone or video conference call shall be initiated from Luxembourg. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

6.11 The Board shall determine the investment and borrowing policy of the Company, subject to such restrictions as may be set forth by law or regulation, or in these Articles. The Board shall be entirely and solely responsible for the operation of the Company and the management and control of the business and affairs of the Company.

6.12 Subject to Article 17, the Board shall have the right to delegate such of its powers and authorities as are set out in Articles 6.13.1 to 6.13.14 below to such persons as it may deem fit provided that the Board shall remain responsible for the acts of such delegates.

6.13 Without prejudice to the generality of any other contracts entered into by the Company and without limitation, the Board shall have, subject to the provisions of these Articles, full power and authority:

6.13.1 to borrow money for any purpose of the Company in accordance with and subject to the limits set out in Article 17;

6.13.2 to provide or procure office facilities and executive staff and office equipment to facilitate the carrying on of the business of the Company;

6.13.3 to issue, or arrange for the issue of, draw down notices in connection with the issue of Shares, to receive payments for Shares subscribed and to receive investment income and other funds arising from investments;

6.13.4 to open, maintain and close bank accounts and custodian accounts for the Company and to draw cheques and other orders for the payment of moneys;

6.13.5 to enter into, make and perform such contracts, agreements and other undertakings and to give guarantees on behalf of the Company and to do all such other acts as it may deem necessary and advisable for or as may be incidental to the conduct of the business of the Company;

6.13.6 to repurchase Shares as permitted by and subject to any requirements of the Law;

6.13.7 to pay the operating expenses and all the costs and expenses referred to in the Articles as to be borne by the Company;

6.13.8 to commence or defend litigation that pertains to the Company or to any of the Company's assets;

6.13.9 to maintain the Company's records and books of account at the Company's registered office;

6.13.10 to recommend to Shareholders that distributions of cash and/or payments of interest to the Shareholders be made;

6.13.11 to enter into agreements on behalf of the Company;

6.13.12 to engage employees, independent agents, lawyers, accountants, custodians, financial advisers and consultants as it may deem necessary or advisable in relation to the affairs of the Company, including, without limitation, any Associate of the Company, to perform all or any of the activities set out within this Article 6;

6.13.13 generally to communicate with Shareholders and to report to the Shareholders at such times as it shall think fit and to represent the Company in all things; and

6.13.14 to carry out such checks and procedures with regard to Shareholders as may be required by any relevant money laundering rules, regulations or guidelines.

7. Shares and Share Register

7.1 Shares may not be transferred to new Shareholders unless current Shareholders representing at least three-quarters of the share capital shall agree thereto in general meeting.

7.2 Shares will be issued in registered form only. Share certificates in registered form may be issued at the discretion of the Company or otherwise as required by the Law and shall be signed by the Company. Such signature may be either manual, or printed, or by facsimile.

7.3 All issued Shares of the Company shall be registered in the Register in accordance with Article 185 of the Law, which shall be kept and maintained by the Company or by one or more entities designated therefor by the Company and the Register shall contain the name of each Shareholder, its registered office or address, the number and class of Shares held by him and the amount paid in on each such Share. The person maintaining the Register shall also maintain a record of the banking details of each Shareholder. Until notices to the contrary shall have been received by the Company, it may treat the information contained in the Register as accurate and up-to-date and may in particular use the inscribed addresses for the sending of notices and announcements and the inscribed banking references for the making of any payments.

7.4 Transfers of Shares must be documented by a notarial deed or by a deed under private seal. Transfers of Shares shall be inscribed in the Register upon delivery to the Company of the transfer form provided therefor by the Company along with other instruments of transfer satisfactory to the Company and the written assumption by the purchaser or assignee as provided for in Article 7.1 and, if Share certificates have been issued, the relevant Share certificates.

7.5 Any Shares transferred as permitted under these Articles shall retain the rights and obligations that such Shares had in the hands of the transferor.

8. Voting Rights. Save as expressly stated in these Articles or otherwise required by the Law, each of the Classes A to J Shares shall carry one vote per Share at all meetings of Shareholders.

9. Date and place of general meeting

9.1 The annual general meeting of Shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on or before 31 May at 10.00am and for the first time in 2009. If such a day is not a Business Day the annual general meeting shall be held on the next following Business Day.

9.2 Other meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

10. Organisation of general meetings

10.1 All general meetings shall be presided over by a member of the Board.

10.2 If a holder of any Class A to J Shares so requests in writing, the Company shall be required to convene a general meeting of the Shareholders in order to consider the winding up of the Company in accordance with and subject to Article 16 or for any other purpose permitted under these Articles and the Law. For the purposes of general meetings pursuant to this Article 10.2, the Company shall send a notice setting forth the agenda at least twenty one (21) Business Days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address in the Register and shall also circulate any papers provided by the requesting Shareholders.

10.3 No general meetings of the Company shall be held unless the Co-Investment Shareholder is present or represented at the general meeting.

10.4 A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by cable, telegram, fax or e-mail.

10.5 Except as otherwise required by the Law or as otherwise provided herein, resolutions at a meeting of Shareholders duly convened will be passed by a simple majority of the votes validly cast by those present or represented and entitled to vote or, if the resolution to be adopted is such as to change the respective rights within one or several classes of Shares, a simple majority of the votes validly cast by those present or represented and entitled to vote in respect of each such class.

10.6 The jurisdiction of the Company may be changed only with the unanimous consent of all Shareholders in respect of all Shares.

11. Meeting notice. Save as set out in Article 10.2, Shareholders will meet upon call by the Company pursuant to a notice setting forth the agenda and sent at least ten (10) Business Days prior to the meeting to each Shareholder entitled to receive notice of, attend and vote at such meetings at the Shareholder's address in the Register.

12. Auditor. The annual general meeting of the Shareholders shall appoint the Auditor to audit the financial statements of the Company. The Auditor shall be elected by the annual general meeting of Shareholders and shall remain in office until its successor is elected.

13. Repurchase of shares

13.1 Subject to any restrictions or requirements under the Law in respect of repurchase of shares and to the agreement of the holders of the shares to be repurchased, the Company shall, upon a decision of the Board solely in order to effect a distribution pursuant to Article 15, be authorised to repurchase at any time any Shares in the capital of the Company (with the exception of any Class G Shares and Class J Shares), in the following manner:

13.1.1 the Company shall be entitled from time to time to repurchase an entire class of Shares which form part of the Co-Investment Shares, commencing with the repurchase of all Class A Shares, followed by the repurchase of all Class B Shares and so on until all the Co-Investment Shares have been repurchased, with the exception of the Class G Shares which cannot be repurchased until liquidation of the Company in accordance with Article 16 below; and

13.1.2 the Company shall be entitled from time to time to repurchase an entire class of Shares which form part of the Carried Interest Shares, commencing with the repurchase of all Class H Shares, followed by the repurchase of all Class I Shares. The Class J Shares cannot be repurchased until liquidation of the Company in accordance with Article 16 below.

For each repurchase of Shares made under this Article 13.1, the amount to be paid by the Company to the Shareholders in respect of the relevant class of Shares being repurchased will be, in the case of the Co-Investment Shares, the allocation as set out in Article 15.1.1, and in the case of the Carried Interest Shares, the allocation as set out in Article 15.1.3.

13.2 No repurchase of Shares under this Article 13 shall be effected which would leave the Company without any issued Shares or with a share capital below the minimum as required by the Law or decrease the net assets of the Company below the subscribed share capital and the mandatory reserves. The Company shall also comply with any administrative requirements necessary to give effect to a repurchase of Shares pursuant to this Article 13.

13.3 The Class G Shares and Class J Shares cannot be repurchased by the Company unless and until the Company goes into liquidation in accordance with Article 16 below.

13.4 For the avoidance of doubt, any such repurchase under this Article 13 will be considered a distribution for the purpose of determining the rights of the holders of Shares to participate in such repurchase and the provisions of Article 15 shall be applicable thereto.

13.5 Any Share repurchased by the Company may not be reissued and shall be cancelled in conformity with applicable law.

14. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on 1 January and shall terminate on 31 December of the same year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2008.

15. Distributions

15.1 Subject to any restrictions or requirements under the Law, amounts available for distribution in conformity with Article 5, shall, after deducting any operating expenses of the Company, be allocated between the Shareholders, as follows:

15.1.1 in respect of the First Class of Co-Investment Shares, the Co-Investment Shareholder shall be entitled to receive distributions equal to (i) all Co-Investment Distributions received by the Company from RECAP I up to the date of the proposed distribution by the Company and not previously distributed by the Company under Article 13 and this Article 15, to be determined by the Board of the Company, minus (ii) any costs or expenses (including, but not limited to, taxes payable by the Company on the receipt of the relevant Co-Investment Distribution from RECAP I and any taxes required to be deducted or withheld from or accounted for in respect of payment of such Co-Investment Distribution) directly relating to such Co-Investment Distribution and not previously taken into account by the Company, to be determined by the Board of the Company and (iii) minus any amount falling to the Remaining Class of Co-Investment Shares pursuant to Article 15.1.2;

15.1.2 in respect of the Remaining Class of Co-Investment Shares, the Co-Investment Shareholder shall be entitled to receive a preferential and non-recoverable dividend equal to 0.25% of the Par Value of such Shares, or, if all Co-Investment Distributions received by the Company from RECAP I up to the date of the proposed distribution by the Company and not previously distributed by the Company under Article 13 and this Article 15 equal an amount which is less than 0.25% of the Par Value of all Co-Investment Shares then in issue, a lesser percentage such that all Co-Investment Shares then in issue receive the same amount (whether by repurchase or by entitlement to a preferential and non-recoverable dividend);

15.1.3 in respect of the First Class of Carried Interest Shares, each of the Carried Interest Shareholders shall, pro rata to their respective holdings, be entitled to receive distributions equal to (i) all Carried Interest Distributions received by the Company from RECAP I up to the date of the proposed distribution by the Company and not previously distributed by the Company under Article 13 and this Article 15, to be determined by the Board of the Company, minus (ii) any costs or expenses (including, but not limited to, taxes payable by the Company on the receipt of the relevant Carried Interest Distribution from RECAP I and any taxes required to be deducted or withheld from or accounted for in respect of payment of such Carried Interest Distribution) directly relating to such Carried Interest Distribution and not previously taken into account by the Company, to be determined by the Board of the Company and (iii) minus any amount falling to the Remaining Class of Carried Interest Shares pursuant to Article 15.1.4; and

15.1.4 in respect of the Remaining Class of Carried Interest Shares, the Carried Interest Shareholders shall be entitled to receive a preferential and non-recoverable dividend equal to 0.25% of the Par Value of such Shares, or, if all Carried Interest Distributions received by the Company from RECAP I up to the date of the proposed distribution by the Company and not previously distributed by the Company under Article 13 and this Article 15 equal an amount which is less than 0.25% of the Par Value of all Carried Interest Shares then in issue, a lesser percentage such that all Carried Interest Shares then in issue receive the same amount (whether by repurchase or by entitlement to a preferential and non-recoverable dividend).

15.2 Distributions referred to under Article 15.1.1 and 15.1.3 above shall (unless otherwise agreed by the Board) be made by repurchase of Shares pursuant to Article 13.

16. Liquidation and Dissolution

16.1 Upon termination of the Company, the Company shall be dissolved and wound up.

16.2 In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by the liquidator in accordance with the provisions of the Law. A reasonable amount of time shall be allowed for the orderly liquidation of the assets of the Company and the discharge of liabilities to creditors so as to enable the Company to minimize any losses upon such liquidation.

16.3 The Company shall proceed with the orderly sale or liquidation of the assets of the Company.

16.4 The liquidator shall apply and distribute the proceeds of such sale or liquidation in the following order of priority, unless otherwise required by the Law:

16.4.1 first, to pay all expenses of liquidation;

16.4.2 second, to pay all creditors of the Company in the order of priority provided by the Law or otherwise;

16.4.3 third, to the establishment of any reserve that the Company may deem necessary (such reserve may be paid over to any custodian or the Company);

16.4.4 fourth:

16.4.4.1 in respect of the Class G Shares (and any other Co-Investment Shares in issue at the time of the liquidation), to pay to the Co-Investment Shareholder an amount equal to all Co-Investment Distributions remaining in the Company (if any) on the basis set out in Article 15.1.1; and

16.4.4.2 in respect of the Class J Shares (and any other Carried Interest Shares in issue at the time of the liquidation), to pay to the Carried Interest Shareholders, in proportion with their respective holdings, an amount equal to all Carried Interest Distributions remaining in the Company (if any) on the basis set out in Article 15.1.3.

16.5 Upon the closing of the liquidation and issue of the liquidation report by the liquidator, the liquidation auditors shall make a report on the liquidation.

16.6 The net proceeds of liquidation shall be distributed by the liquidators to the holders of Shares pursuant to Article 15.

17. Delegation

17.1 The Company shall be permitted, within the requirements of Luxembourg law, to delegate, under its own responsibility, certain of its functions under these Articles to such agent or delegate as, using all reasonable skill and care, it considers an appropriate person to perform functions in relation to the Company.

18. Reports and Accounts. The Company shall prepare and approve financial statements of the Company in respect of each financial year. These financial statements will be presented in Euros. The Company shall cause such financial statements to be audited by the Auditor. A set of the audited financial statements shall be furnished to each Shareholder as soon as possible following the end of each financial year.

19. Notices

19.1 Any notice to be served pursuant to these Articles shall be in writing (which, for the avoidance of doubt, shall include by facsimile transmission and, if agreed in relation to a Shareholder, by e-mail) and any notice or other correspondence under or in connection with these Articles shall be delivered to the relevant person at the address of their registered office or home address or to such other address as may be notified in writing to the party serving the document.

19.2 Any such notice or correspondence shall be deemed to have been served as follows:

19.2.1 in the case of delivery, on delivery if delivered between 9.00 a.m. and 5.00 p.m. (Luxembourg time) on a Business Day and, if delivered outside such hours, at the time when such hours re-commence on the first Business Day following delivery;

19.2.2 in the case of service by registered mail, on the second Business Day after the day on which it was posted; and

19.2.3 in the case of facsimile transmission or e-mail (subject to oral or electronic confirmation of receipt of all transmitted pages), on the day it is transmitted provided that if that day is not a Business Day or, being a Business Day, transmission takes place after 5.00 p.m. (Luxembourg time), then at 9.00 a.m. (Luxembourg time) on the first Business Day following transmission of the notice;

19.3 In proving such service (other than service by facsimile transmission or e-mail), it shall be sufficient to prove that the notice or correspondence was properly addressed and left at or posted by registered mail to the place to which it was so addressed.

20. Amendments of the Articles. The Articles may be amended from time to time, by an extraordinary general meeting of Shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided for in these Articles and by the Laws of Luxembourg.

21. Governing Laws. All matters not governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law, and otherwise in accordance with Luxembourg law.

22. Subscription. These Articles having thus been established, the parties appearing declare to subscribe as follows:

Subscribers	Number and class of Shares	Par Value paid up
RECAP Canada	6,500 Class A Shares	€6,500
RECAP Canada	500 Class B Shares	€500
RECAP Canada	500 Class C Shares	€500
RECAP Canada	500 Class D Shares	€500
RECAP Canada	500 Class E Shares	€500
RECAP Canada	500 Class F Shares	€500
RECAP Canada	500 Class G Shares	€500
RECAP Canada	570 Class H Shares	€570
Man LP	430 Class H Shares	€430
RECAP Canada	570 Class I Shares	€570
Man LP	430 Class I Shares	€430
RECAP Canada	570 Class J Shares	€570
Man LP	430 Class J Shares	€430
Total:	12,500 Shares	€12,500

All of the Shares set out in this Article 22 have been fully paid up by payment in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (€12,500) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

23. Estimate of costs

23.1 For the purposes of the registration, the issued share capital is valued at twelve thousand five hundred Euros (€12,500).

23.2 The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately four thousand three hundred Euros (€ 4,300.-).

24. Resolutions of the Shareholders

24.1 The Company will be administered by the following director(s):

- a. Ryan Prince, born on 31 January 1977 in Toronto (Canada), residing at 39 Lamont Road, London, SW10 0HS, United Kingdom;
- b. Jonas Prince, born on 06 April 1949 in Stuttgart (Germany), residing professionally at 77 Bloor Street West, Suite 2000, Toronto, M5S 1M2, Canada;
- c. Godfrey Abel, born on 02 July 1960 in Brixworth (United Kingdom), residing at 30 rue de Crécy, L-1364 Luxembourg;
- d. Hugo Neuman, born on 21 October 1960 in Amsterdam (Netherlands), residing at 16 rue J.B. Fresez, L-1542 Luxembourg.

24.2 The registered office of the Company shall be established at 560A, rue de Neudorf, L-2220, Luxembourg.

Déclaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party/parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person(s) and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person(s) appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le cinq septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. RECAP Holdings (Canada) Limited, ayant son siège social au 4500 Bankers Hall East, 855-2nd Street S.W., Calgary, Alberta T2P 4K7, Canada and enregistrée auprès de Registrar of Corporations of Alberta au numéro 2013323502;

2. RECAP I Man LP, un limited partnership, ayant son siège social au 161 Brompton Road, 4th Floor, London SW3 1QP, United Kingdom enregistré auprès de Register of Companies au numéro LP13129.

ici représentées par Me Gérard Maîtrejean, Avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé, lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec ce dernier auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme précisé ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'établir les statuts d'une société à responsabilité limitée comme il suit:

Définitions

Affilié	toute Personne qui est employée, gérant ou membre;
Statuts	Signifie les présents Statuts de la Société
Partenaire	Toute société ou entreprise, qui en relation avec la personne concernée, est une filiale ou une société holding ou une filiale d'une telle société holding ou de tout partenariat qui est une entreprise filiale de la personne concernée ou de toute société holding
Auditeur	Grant Thornton, l'un des "Big 4", réviseurs d'entreprises, ou tout autre société indépendante, d'une envergure internationale similaire, qui pourrait être désignée par les Statuts;
Conseil	Le conseil de gérance de la Société;
Jour ouvrable	Signifie un jour (autre qu'un samedi ou un dimanche) où les banques sont généralement ouvertes aussi bien à Luxembourg qu'à Londres pour l'ensemble des opérations;
Associés à Intérêt Différé	Les Associés, détenant des Parts Sociales à Intérêts Différés, représentés par, à la date de constitution de la Société, RECAP Canada et Man LP, dans les montants et proportions fixées à l'Article 22;
Parts Sociales avec Intérêt Différé	Les Parts Sociales de Classe H, Parts Sociales de Classe I et Parts Sociales de Classe J, dans le capital social de la Société;
Distribution des Intérêts Différés	Toute distribution de revenu ou capital, reçu par la Société d'après sa participation dans les Parts Sociales de Classe B de RECAP I, et d'après l'application des Articles 17.2 et 17.3 des Statuts de RECAP I., qui prévoient le Premier Ajustement et le Second Ajustement à la formule contenue à

Parts Sociales de Classe A	<p>l'Article 17.1 des Statuts de RECAP I. De telles distributions seront attribuées aux Associés à Intérêts Différés (en proportion de leurs participations respectives des Parts Sociales à Intérêts Différés), d'après l'Article 5 et 15;</p> <p>Les Parts Sociales de Classe A, dans le capital social de la Société, chacune étant émise à Valeur Nominale, représentant la première des sept classes formant les Parts Sociales de Co-Investissement, détenues par les Associés Investisseurs. La nature et les droits des ces parts sociales sont plus largement définis aux Articles 5 et 15;</p>
Parts Sociales de Classe B	<p>Les Parts Sociales de Classe B, dans le capital social de la Société, chacune étant émise à Valeur Nominale, représentant la seconde des sept classes formant les Parts Sociales de Co-Investissement, détenues par les Associés Investisseurs. La nature et les droits des ces parts sociales sont plus largement définis aux Articles 5 et 15;</p>
Parts Sociales de Classe C	<p>Les Parts Sociales de Classe C, dans le capital social de la Société, chacune étant émise à Valeur Nominale, représentant la troisième des sept classes formant les Parts Sociales de Co-Investissement, détenues par les Associés Investisseurs. La nature et les droits des ces parts sociales sont plus largement définis aux Articles 5 et 15;</p>
Parts Sociales de Classe D	<p>Les Parts Sociales de Classe D, dans le capital social de la Société, chacune étant émise à Valeur Nominale, représentant la quatrième des sept classes formant les Parts Sociales de Co-Investissement, détenues par les Associés Investisseurs. La nature et les droits des ces parts sociales sont plus largement définis aux Articles 5 et 15;</p>
Parts Sociales de Classe E	<p>Les Parts Sociales de Classe E, dans le capital social de la Société, chacune étant émise à Valeur Nominale, représentant la cinquième des sept classes formant les Parts Sociales de Co-Investissement, détenues par les Associés Investisseurs. La nature et les droits des ces parts sociales sont plus largement définis aux Articles 5 et 15;</p>
Parts Sociales de Classe F	<p>Les Parts Sociales de Classe F, dans le capital social de la Société, chacune étant émise à Valeur Nominale, représentant la sixième des sept classes formant les Parts Sociales de Co-Investissement, détenues par les Associés Investisseurs. La nature et les droits des ces parts sociales étant plus largement définis aux Articles 5 et 15;</p>
Parts Sociales de Classe G	<p>Les Parts Sociales de Classe G, dans le capital social de la Société, chacune étant émise à Valeur Nominale, représentant la dernière des sept classes formant les Parts Sociales de Co-Investissement, détenues par les Associés Investisseurs. La nature et les droits des ces parts sociales étant plus largement définis aux Articles 5 et 15;</p>
Parts Sociales de Classe H	<p>Les Parts Sociales de Classe H, dans le capital social de la Société, chacune étant émise à Valeur Nominale, représentant la première des trois classes, formant les Parts Sociales à Intérêt Différé, détenues par les Associés à Intérêt différé, dans les proportions et montants définis à l'Article 22. La nature et les droits de ces parts sociales sont plus largement définis aux Articles 5 et 15;</p>
Parts Sociales de Classe I	<p>Les Parts Sociales de Classe I dans le capital social de la Société, chacune étant émise à Valeur Nominale, représentant la deuxième des trois classes, formant les Parts Sociales à Intérêt Différé, détenues par les Associés à Intérêt différé, dans les proportions et montants définis à l'Article 22. La nature et les droits de ces parts sociales sont plus largement définis aux Articles 5 et 15;</p>

Parts Sociales de Classe J	Les Parts Sociales de Classe J dans le capital social de la Société, chacune étant émise à Valeur Nominale, représentant la dernière des trois classes, formant les Parts Sociales à Intérêt Différé, détenues par les Associés à Intérêt différé, dans les proportions et montants définis à l'Article 22. La nature et les droits de ces parts sociales sont plus largement définis aux Articles 5 et 15;
Distribution de Co-Investissement	Toute distribution de revenus, ou de capital, reçus par la Société d'après sa participation dans les Parts Sociales de Classe B de RECAP I, en conformité avec la formule prévue à l'Article 17.1 des Statuts de RECAP I ainsi que tout montant reçu par la Société suite à la cession de RECAP I, de telles distributions aux Associés Investisseurs, se feront en application des Articles 5 et 15;
Associés Co-Investisseurs	Les Associés, détenant des Parts Sociales de Co-Investissement de la Société, RECAP Canada étant, à la date de la constitution, le seul à avoir cette qualité, dans les montants définis à l'Article 22;
Parts Sociales de Co-Investissement	Les Parts Sociales de Classe A, Parts Sociales de Classe B, Parts Sociales de Classe C, Parts Sociales de Classe D, Parts Sociales de Classe E, Parts Sociales de Classe F, Parts Sociales de Classe G, dans le capital social de la Société
Société	RECAP I Holding Sàrl, une société à responsabilité limitée organisée par les présents Statuts
Euro	La devise telle que définie à l'Article 2 du Règlement UE N° 974/98 du Conseil;
Premier Ajustement	Tel que défini à l'Article 17.2 des Statuts de RECAP I;
Première Classe de Parts Sociales avec Intérêt Différé	La classe de Parts Sociales avec Intérêt Différé qui aurait apparue à la première place si une liste de toutes les classes de Parts Sociales avec Intérêt Différé en émission a un moment donné était compilée dans l'ordre alphabétique ascendant;
Première Classe de Parts Sociales de Co-Investissement	La classe de Parts Sociales de Co-Investissement qui aurait apparue à la première place si une liste de toutes les classes de Parts Sociales avec Intérêt Différé en émission a un moment donné était compilée dans l'ordre alphabétique ascendant;
Société Holding	A la définition donnée à la définition de "Filiale";
Loi	La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;
Man LP	RECAP I Man L.P., un limited partnership établi en Angleterre, enregistrée au numéro LP13129, dont le general partner est RECAP I Man (GP) Limited;
Valeur Nominale	La valeur nominale des Parts Sociales dans le capital social de la Société, de un euro (EUR 1), pour chacune des Parts Sociales;
Personne	Signifie toute personne physique ou morale, à savoir, associations, société de personne, société de capitaux, société à responsabilité limitée, coentreprise (joint-venture), société anonyme, société ou association, entreprise, trust (incluant les trustees), en tant que tels, étant immatriculés ou non-immatriculés gouvernement, agence gouvernementale, subdivision gouvernementale, ou tout gouvernement, entité, ou association de toute sorte, possédant ou non la personnalité morale;
RECAP I	RECAP I Sàrl, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois; régie en particulier par la Loi;
Statuts de RECAP I	Les Statuts de RECAP I;
Parts Sociales de Catégorie B de RECAP I	Les Parts Sociales de Classe B de RECAP I (telles que définies dans les Statuts de RECAP I), dans le capital social de RECAP I et détenue présentement par la Société;

RECAP Canada	RECAP Holdings (Canada) Limited, une société à responsabilité limitée (limited liability company) de droit canadien;
Classe de Parts Sociales avec Intérêt Différé Restante	A un moment donné, la (les) classe(s) de Parts Sociales avec Intérêt Différé toujours en émission, autre(s) que la Première Classe de Parts Sociales avec Intérêt Différé;
Classe de Parts Sociales de Co-Investissement Restante	A un moment donné, la (les) classe(s) de Parts Sociales de Co-Investissement toujours en émission, autre(s) que la Première Classe de Parts Sociales de Co-Investissement;
Registre	Le registre des Associés de la Société répertorient les Parts Sociales de Classe A à J émises par la Société;
Deuxième Ajustement	Tel que défini à l'Article 17.3 des Statuts de RECAP I;
Associés	Personnes ayant la qualité d'associés de la Société. A la date de sa constitution, les Associés sont RECAP Canada et Man LP;
Parts Sociales	Les Parts Sociales de Classe A à J dans le Capital Social de la Société; et Une société est une "Filiale" d'une autre société, considérée comme sa "Société Holding": 1. Si cette autre société dispose de la majorité des droits de vote attribués aux actionnaires, associés ou membres de cette dernière; 2. Si cette autre société peut nommer ou révoquer, selon les cas, une majorité des membres du conseil d'administration, conseil de gérance, conseil de surveillance ou directoire de la société, tout en étant un actionnaire ou un associé de cette dernière; 3. Si cette autre société est un actionnaire ou un associé, qui contrôle à elle seule, grâce à un contrat passé entre elle et les autres actionnaires ou associés de cette dernière, la majorité des droits de votes attribués aux actionnaires, associés ou membres de cette dernière; ou 4. Si elle est une filiale d'une société qui est elle-même une filiale d'une troisième société; les termes "Filiales" et "Société Holding" sont interprétés dans cette mesure. De plus, les termes "filiale" et "holding" concernent aussi les sociétés de personnes (partnerships) qui sont, ou seraient, des filiales ou des sociétés holdings de la personne concernée, si la référence à la "société" était prise pour incorporer les partnerships et les entités similaires (avec ou sans personnalité juridique).
Filiale	

1. Dénomination - Forme sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "RECAP I Holdings Sàrl", qui sera régie par les lois de Luxembourg et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents Statuts.

2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

3. Object Social

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes (partnerships).

3.2 La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments de dette qui pourront être convertibles (à condition que celle-ci ne soit pas publique) et à l'émission de reconnaissances de dettes.

3.3 La Société peut accorder une assistance aux sociétés affiliées, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.4 La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

3.5 La Société peut prendre toutes les mesures et entreprendre toute opération qu'elle juge nécessaire dans l'accomplissement et le développement de son objet social, dans les limites fixées par la Loi.

4. Siège social

4.1 Le siège social est établi à Luxembourg-ville, au Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 La Société peut établir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger, par le biais d'une résolution.

4.3 Dans l'hypothèse où des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social qui sont de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et des pays étrangers, arrivent ou sont imminents, le siège social pourra être provisoirement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Un tel transfert n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société qui reste une société luxembourgeoise.

5. Capital social

5.1 Le capital social, souscrit et libéré, de la Société à sa constitution est de Douze Mille Cinq Cents euros (EUR 12.500), représenté par 6.500 Parts Sociales de Classe A, 500 Parts Sociales de Classe B, 500 Parts Sociales de Classe C, 500 Parts Sociales de Classe D, 500 Parts Sociales de Classe E, 500 Parts Sociales de Classe F, 500 Parts Sociales de Classe G, toutes souscrites par les Associés Co-Investisseurs et 1000 Parts Sociales de Classe H, 1000 Parts Sociales de Catégorie I et 1000 Parts Sociales de Classe J, toutes souscrites par les Associés à Intérêt Différé, chacune des dites Parts Sociales sont émises à Valeur Nominale et entièrement libérées, dans les proportions et montants tels que fixés par l'Article 22.

5.2 De plus, la Société peut lorsqu'elle le souhaite, émettre en faveur des Associés Co-Investisseurs, un maximum de 9.993.500 Parts Sociales de Co-Investissement additionnelles. Chacune des Parts Sociales de Co-Investissement devra être entièrement libérée lors de leur émission par l'Associé Co-Investisseur.

5.3 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit à tout moment par une résolution des Associés dans les formes requises pour la modification des Statuts, étant entendu que à moins que les détenteurs représentant la majorité des Parts Sociales concernées n'y consente par écrit, aucune nouvelle Part Sociale de la classe concernée, ne pourra être ainsi émise.

5.4 Chaque classe de Parts Sociales dans le capital social de la Société peut être liquidée individuellement sans pour autant procéder à la liquidation d'une autre classe de Parts Sociales ou à la liquidation de la Société elle-même.

5.5 Sous réserve des restrictions relatives aux distributions, prévues par la Loi, chaque Part Sociale donne le droit au détenteur des distributions de la manière suivante (sous réserves de l'Article 15):

5.5.1 En fonction de sa participation dans les Parts Sociales de Co-Investissement, l'Associé Co-Investisseur recevra toutes les Distributions de Co-Investissement, provenant de RECAP I et reçu par la Société, du fait de sa participation dans les Parts Sociales de Classe B du capital social de RECAP I; et

5.5.2 Chaque Associés à Intérêt Différé, recevra, en proportion de sa participation, l'ensemble des Distributions d'Intérêts Différés, provenant de RECAP I et reçu par la Société, du fait de sa participation dans les Parts Sociales de Classe B du capital social de RECAP I.

5.6 Toutes les distributions que les Associés de la Société sont en droit de recevoir, selon l'Article 5.5 ci-dessus, seront distribués conformément à l'Article 15 par le biais du rachat de la catégorie de Parts Sociales afférente, conformément à l'Article 13.

6. Société

6.1 La Société est gérée par plusieurs gérants qui constituent un Conseil.

6.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du Conseil.

6.3 Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, les gérants auront, en toutes circonstances, tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social sous réserve du respect des termes du présent Article 6.

6.4 Le Conseil est composé à tout moment de quatre gérants. La Société sera engagée par la signature de trois gérants, ou, si le Conseil le décide, par la signature individuelle ou collective d'un ou plusieurs gérants.

6.5 Le Conseil, pourra subdéléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le Conseil déterminera les responsabilités du mandataire ou des mandataires et sa ou ses rémunération(s) (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

6.6 Le Conseil peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil et des assemblées générales des associés.

6.7 Les résolutions du Conseil seront constatées par des procès-verbaux, signés par le président et le secrétaire ou par un notaire et archivés de façon appropriée.

6.8 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

6.9 Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins trois gérants sont présents ou représentés à la réunion du Conseil et, une résolution est adoptée si elle recueille les voix d'au moins trois gérants.

6.10 Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du Conseil par conférence call via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au Conseil puissent s'entendre mutuellement. Toute réunion du Conseil tenue par téléphone ou par conférence vidéo doit être initiée depuis Luxembourg. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

6.11 Le Conseil, détermine la politique d'investissements et d'emprunts de la Société, sous réserve des restrictions de la loi, des règlements, ou des présents Statuts. Le Conseil est pleinement responsable des opérations de la Société ainsi que de la gestion et du contrôle des affaires de la Société.

6.12 Sous réserve de l'Article 17 et sous sa pleine responsabilité, le Conseil pourra déléguer ses prérogatives comme prévu aux Articles 6.14.1 à 6.14.14 ci-dessous, aux personnes qu'il jugera approprié, à condition qu'il reste pleinement responsable des actes de ses délégués.

6.13 Sans préjudices des présents Statuts, et des dispositions prévues à d'autres contrats dans lesquels, la Société serait partie et sans limitations, le Conseil aura les pouvoirs et pleine autorité:

6.13.1 Pour emprunter des fonds au nom de la Société, quel qu'en soit le but, conformément et dans les limites fixées à l'Article 17;

6.13.2 Fournir ou procurer à la Société des locaux, du personnel, des équipements adéquats, afin de faciliter l'accomplissement des affaires de la Société.

6.13.3 D'émettre et d'organiser l'émission d'appel de fonds, en relation avec l'émission de Parts Sociales, recevoir les paiements des Parts Sociales souscrites, et de recevoir les revenus et tout autres fonds provenant des investissements;

6.13.4 D'ouvrir, gérer et fermer des comptes bancaires ou comptes d'épargne au nom de la Société, d'émettre des chèques et d'autres ordres;

6.13.5 D'entrer en relation contractuelle, d'en exécuter les engagements, de donner des garanties au nom de la Société et de prendre tous les actes qui paraissent écessaires et recommandables ou qui pourraient simplement être selon le cas secondaire à la conduite des affaires de la Société;

6.13.6 De racheter de Parts Sociales tel qu'autorisé et sous réserve des dispositions de la Loi;

6.13.7 D'acquitter les dépenses d'exploitations et tous les frais et dépenses supportés désignés par les Statuts comme étant à la charge de la Société;

6.13.8 Pour intenter ou défendre des litiges se rapportant à la Société ou au patrimoine de la celle-ci;

6.13.9 De tenir les comptes de la Société et d'en assurer leurs conservations au siège social;

6.13.10 De recommander aux Associés une distribution en numéraire et/ou de s'acquitter du paiement d'intérêts aux Associés;

6.13.11 De contracter au nom de la Société;

6.13.12 D'engager des employés, des tiers, avocats, comptables, gardiens, conseillers financiers et consultants, lorsque cela semble nécessaire ou recommandable pour la conduite des affaires de la Société, incluant, entre autre, tout Partenaire de la Société, afin d'assurer toutes ou une des activités telles que prévues à cet Article 6;

6.13.13 De façon générale de communiquer et informer les Associés à tout moment opportun et de représenter la Société dans tous les domaines; et

6.13.14 D'assurer le suivi et le respect des procédures en relation avec les Associés, et relevant des lois, règlements, circulaires concernant le blanchiment d'argent.

7. Parts sociales et registre des associés

7.1 Les parts sociales ne peuvent être transmises à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

7.2 Les parts sociales ont uniquement la forme nominative. Des certificats de Part Sociale en forme nominative peuvent être émis à la discrétion de la Société ou en raison de dispositions impératives de la Loi, ces certificats seront signés par la Société. Cette signature peut revêtir la forme manuscrite, imprimée ou facsimilé.

7.3 Toutes les Parts Sociales sont inscrites sur le Registre conformément à l'article 185 de la Loi. Ce registre sera conservé et maintenu par la Société ou par une ou plusieurs entités nommément désignées à cet effet par la Société. Le Registre contiendra le nom de chaque Associé, son siège social ou adresse, le nombre et la catégorie de Parts Sociales détenues et le montant libéré sur chaque Part Sociale. La personne conservant le Registre, assurera également la conservation des coordonnées bancaires de chaque Associé. Sauf notification du contraire à la Société, les informations contenues dans le registre sont censées être correctes et à jour, notamment celles concernant les adresses pour l'envoi des notifications, et autres annonces ainsi que les coordonnées bancaires utilisées pour les paiements.

7.4 Le transfert de Parts Sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. La Société documentera le Registre, dès réception par celle-ci de la preuve du transfert dans la forme prévue à cet effet, ainsi que tout

autre instrument ou éléments satisfaisant avec la preuve écrite de l'acheteur ou de l'ayant droit, telle que prévue à l'Article 7.1 et, le cas échéant, des certificats de Parts Sociales.

7.5 Les Parts Sociales transférées en vertu de ces Articles, conserveront les mêmes droits et obligations.

8. Droits de vote. Sauf dispositions contraires des Statuts, ou de la Loi, chacune des Classe A à J de Parts Sociales, donne une voix par Part Sociale aux assemblées des Associés.

9. Date et place des Assemblées Générales

9.1 Une assemblée générale annuelle des associés doit être tenue à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 31^{ème} jour, ou avant ce 31^{ème} jour du mois de mai, à 10.00 heures et pour la première fois en 2009. Si ce jour ne devait pas être un Jour Ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devra se tenir le premier Jour Ouvrable suivant.

9.2 Les autres assemblées d'Associés se tiendront aux moments et lieux tels que spécifié dans les convocations respectives.

10. Organisation des Assemblées Générales

10.1 Toutes les assemblées générales seront présidées par un membre du Conseil.

10.2 A la requête d'un détenteur d'une Part Sociale de Classe A à J, la Société devra convoquer une assemblée générale des Associés, afin de considérer la dissolution de la Société, conformément à l'Article 16, ou pour tout autre raison telle que prévue par la Loi ou les présents Statuts. En application de cet Article 10.2, la Société enverra à tous les Associés, à leur domicile tel que spécifié au Registre, les convocations contenant l'ordre du jour, et tout autre documents pertinents à la demande des Associés, et ce au moins vingt et un (21) Jours Ouvrables avant la tenue prochaine de l'assemblée.

10.3 Aucune assemblée générale ne peut être valablement tenue sans la présence ou la représentation de l'Associé Co-Investisseur à cette assemblée.

10.4 Chaque Associé peut participer à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, ou télex, ou e-mail comme mandataire une autre personne.

10.5 A moins qu'il n'en soit prévu autrement dans la Loi dans les présentes dispositions, les résolutions lors d'une assemblée générale dûment convoquée seront prises à la majorité des votes des Associés présents ou représentés et votant, si une résolution prévoit de modifier les droits respectifs d'une ou plusieurs catégorie de Parts Sociales, dans ce cas, la résolution est prise à la majorité des votes des Associés présents ou représentés et votant des catégories de Parts Sociales concernées.

10.6 Le changement de nationalité de la Société n'est possible qu'avec le consentement unanime de tous les Associés.

11. Convocation de l'Assemblée. Sans préjudice les dispositions de l'Article 10.2, une convocation préalable contenant l'ordre du jour est envoyée aux Associés admis à voter, à l'adresse spécifiée dans le Registre les Associés, au moins dix (10) Jours Ouvrables avant la tenue d'une assemblée.

12. Auditeur. L'assemblée générale annuelle des associés doit nommer l'Auditeur pour vérifier les états financiers de la Société. L'Auditeur est élu par l'assemblée générale annuelle des Associés et restera en fonction jusqu'à ce que son successeur soit élu.

13. Rachat de parts sociales

13.1 Sous réserve des restrictions et conditions de la Loi en relation avec le rachat de parts sociales, ainsi que du consentement des détenteurs des parts sociales à racheter, la Société peut, suivant une décision du seul Conseil d'effectuer une distribution, en application de l'Article 15, être autorisée à racheter à tout moment les Parts Sociales de la Société (avec une exception concernant les Parts Sociales de Classe G et de Classe J), de la manière suivante:

13.1.1 La Société pourra racheter à tout moment, une classe entière de Parts Sociales, formant les Parts Sociales de Co-Investissement, en commençant par le rachat de toutes les Parts Sociales de Classe A, suivi du rachat de toutes les Parts Sociales de Classe B et ainsi de suite, jusqu'au rachat complet des Parts Sociales de Co-Investissement, avec une exception concernant les Parts Sociales de Classe G qui ne peuvent pas être racheté avant la liquidation de la Société, en application de l'Article 16 ci-dessous; et

13.1.2 La Société pourra racheter à tout moment, une classe entière de Parts Sociales, formant les Parts Sociales formant les Parts Sociales à Intérêt Différé, en commençant par le rachat de toutes les Parts Sociales de Classe H, suivi du rachat de toutes les Parts Sociales de Classe I. Les Part Sociales de Classe J ne peuvent pas être rachetée avant la liquidation de la Société, en application de l'Article 16 ci-dessous.

Pour chaque rachat de Parts Sociales suivant cet Article 13.1, le montant à régler par la Société aux Associés, s'agissant des Parts Sociales de Co-Investissement, est fixé à l'Article 15.1.1, et s'agissant des Parts Sociales à Intérêt Différé, est fixé à l'Article 15.1.3.

13.2 En aucun cas, le rachat de Parts Sociales prévu à cet Article 13, ne pourra avoir pour effet d'abaisser le capital social en dessous du minimum tel que requis par la Loi, ou réduire les fonds propres de la Société en dessous du capital social et des réserves légales. La Société accomplira toutes les formalités administratives nécessaires à rendre effectif le rachat de Parts Sociales prévu à cet Article 13.

13.3 Les Parts Sociales de Classe G et de Classe J ne pourront être rachetées par la Société, à moins que la Société ne soit liquidée suivant l'Article 16 ci-dessous.

13.4 Afin de lever le doute, le rachat de cet Article 13, sera considéré comme une distribution afin de déterminer les droits des détenteurs des Parts Sociales de participer à ce rachat, les dispositions prévues à l'Article 15 ci-dessous sont applicables.

13.5 Une Part Sociale rachetée par la Société ne pourra plus être émise à nouveau et sera annulée conformément à la loi applicable.

14. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et prend fin le 31 décembre de la même année, à l'exception de la première année comptable, qui commence à la date de la constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2008.

15. Distributions

15.1 Sous réserve des restrictions et conditions formulées par la Loi, les montants distribuables en conformité avec l'Article 5, seront, après déductions des dépenses d'exploitations, alloués aux Associés comme il suit:

15.1.1 Par rapport à la Première Classe de Parts Sociales de Co-Investissement les Associés Co-Investisseurs recevront les distributions correspondantes (i) à toutes les Distributions de Co-Investissements reçues par la Société de RECAP à la date de la distribution proposée par la Société et non encore distribuée précédemment suivant les dispositions des Articles 13 et 15, à déterminer par le Conseil, moins (ii) les coûts et dépenses (incluant entre autres, l'impôt dû par la Société en raison des Distributions de Co-Investissement reçues par elle et provenant de RECAP I, ainsi que tout l'impôt dû, ou retenu à la source en raison d'une telle Distribution de Co-Investissement) directement en relation avec la Distribution de Co-Investissement qui n'auraient pas été comptabilisées par la Société, les points (i) et (ii) seront déterminés par le Conseil de la Société (iii) moins tout montant revenant à la Classe de Parts Sociales de Co-Investissement Restante en application de l'Article 15.1.2; et

15.1.2 Par rapport à la Classe de Parts Sociales de Co-Investissement Restante les Associés Co-Investisseurs auront droit au dividende préférentiel non-récupérable égal à 0.25% de Valeur Nominale de ces Parts Sociales ou, au cas où toutes les Distributions reçues par la Société de RECAP I jusqu'à la date de la distribution proposée par la Société qui n'ont pas été précédemment distribuées par la Société en application de l'Article 13 cet Article 15 représente un montant inférieur au 25% de la Valeur Nominale de toutes les Parts Sociales de Co-Investissement en émission à ce moment-là, un pourcentage inférieur de sorte que tous les Parts Sociales de Co-Investissement reçoivent le même montant (soit par voie du rachat soit par le droit au dividende préférentiel non-remboursable);

15.1.3 Par rapport à la Première Classe de Parts Sociales avec Intérêt Différé les Associés à Intérêts Différés, recevront, en proportion de leurs détentions respectives, les distributions correspondantes à (i) toutes les Distributions d'Intérêts Différés reçues par la Société jusqu'à la date de la distribution proposée par la Société et non encore distribuée par la Société suivant les dispositions des Articles 13 et 15, à déterminer par le Conseil, moins (ii) les coûts et dépenses (incluant entre autres, l'impôt dû par la Société en raison des Distributions d'Intérêts Différés reçues par elle et provenant de RECAP I, ainsi que tout l'impôt dû, ou retenu à la source en raison d'une telle Distribution d'Intérêts Différés) directement en relation avec la Distribution d'Intérêts Différés qui n'auraient pas été comptabilisées par la Société, les points (i) et (ii) seront déterminés par le Conseil de la Société et (iii) moins tout montant revenant à la Classe de Parts Sociales avec Intérêt Différé Restante en application de l'Article 15.1.4;

15.1.4 Par rapport à la Classe de Parts Sociales avec Intérêt Différé Restante les Associés Co-Investisseurs auront droit au dividende préférentiel non-récupérable égal à 0.25% de Valeur Nominale de ces Parts Sociales ou, au cas où toutes les Distributions des Intérêts Différés reçues par la Société de RECAP I jusqu'à la date de la distribution proposée par la Société qui n'ont pas été précédemment distribuées par la Société en application de l'Article 13 cet Article 15 représente un montant inférieur au 25% de la Valeur Nominale de toutes les Parts Sociales avec Intérêt Différé en émission à ce moment-là, un pourcentage inférieur de sorte que tous les Parts Sociales avec Intérêt Différé reçoivent le même montant (soit par voie du rachat soit par le droit au dividende préférentiel non-remboursable)

15.2 Les Distributions dont il est fait référence à cet Article 15.1.1 et 15.1.3 ci-dessus seront effectuées (sauf si il en est décidé autrement par le Conseil) par le biais du rachat de Parts Sociales prévu à l'Article 13.

16. Liquidation et Dissolution

16.1 A l'extinction de la Société, celle-ci sera dissoute et liquidée.

16.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par le liquidateur en respect des dispositions de la Loi. Un délai raisonnable sera donné afin de liquider consciencieusement les biens de la Société, épurer les dettes vis-à-vis des créanciers afin de permettre à la Société de minimiser les pertes suite à la liquidation.

16.3 La Société procédera à la vente et la liquidation des ses biens propres.

16.4 Dans le processus de liquidation, le liquidateur appliquera l'ordre de priorité suivant:

16.4.1 Premièrement, payer les dépenses liées à la liquidation;

16.4.2 Deuxièmement, payer les créanciers de la Société dans l'ordre tel que prescrit par la Loi;

16.4.3 Troisièmement, établir les réserves que la Société jugera nécessaire;

16.4.4 Quatrièmement:

16.4.4.1 Concernant les Parts Sociales de Classe G (et tout autre Parts Sociales de Co-Investissement toujours en émission lors de la liquidation), de payer à l'Associé Co-Investisseur un montant égal aux Distributions de Co-Investissement restantes (si tel est le cas), sur la base de l'Article 15.1.1; et

16.4.4.2 Concernant les Parts Sociales de Classe J (et tout autre Parts Sociales à Intérêts Différés toujours en émission lors de la liquidation), de payer aux Associés à Intérêts Différés, en proportion de leurs détentions respectives, un montant égal aux Distributions d'Intérêts Différés restantes (si tel est le cas), sur la base de l'Article 15.1.3.

16.5 Suivant la clôture de la liquidation, et la préparation du rapport de liquidation par le liquidateur, les auditeurs en place lors de la liquidation rédigeront également un rapport sur la liquidation.

16.6 Les profits nets de la liquidation seront distribués par les liquidateurs aux détenteurs des Parts Sociales suivant l'Article 15.

17. Délégation. La Société est autorisée, dans le cadre des exigences de la loi luxembourgeoise, à déléguer, sous sa propre responsabilité, certaines de ses fonctions en vertu de ces Statuts à tout agent ou délégué, qu'elle considère, en utilisant toutes les compétences et attentions nécessaires, comme appropriée pour s'acquitter des fonctions envisagées.

18. Rapports et Comptes annuels. La Société est tenue de préparer et d'approuver les états financiers de la Société pour chaque année sociale. Ces états financiers seront présentés en Euro. La Société est tenue de fournir ces états financiers pour leur vérification par l'Auditeur. Un exemplaire des états financiers audités doit être fourni à chaque Associé le plus tôt possible suivant la fin de chaque année sociale.

19. Convocation

19.1 Toute convocation adressée en vertu de ces Statuts devra prendre la forme écrite (ce qui, pour éviter tout doute, comprend la transmission par télécopie, et, si cela a été convenu avec un Associé, par e-mail) et toute convocation ou toute autre correspondance en vertu ou dans le cadre de ces Statuts doivent être délivrées à la personne concernée à l'adresse de leur siège social ou domicile ou à toute autre adresse qui sera notifiée par écrit à la partie expéditrice du document.

19.2 Toute convocation ou correspondance est réputée avoir été signifiée comme suit:

19.2.1 dans le cas d'une remise en mains propres, lors de la remise si elle a été remise entre 9h00 et 17h00 (heure de Luxembourg) un Jour Ouvrable et, si elle a été remise en dehors de ces heures, au moment où ces heures recommencent le premier Jour Ouvrable suivant la remise.

19.2.2 dans le cas d'une signification par courrier, le deuxième Jour Ouvrable après le jour où elle a été postée; et

19.2.3 dans le cas d'une transmission par télécopie ou par e-mail (sous réserve de confirmation orale ou électronique de la réception de toutes les pages transmises), le jour où elle est transmise à condition que, si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable ou, étant un Jour Ouvrable, la transmission est effective après 17h00 (heure de Luxembourg), puis à 9h00 (heure de Luxembourg) le premier Jour Ouvrable suivant la transmission de la Convocation;

19.3 Afin de prouver le bon envoi, (autre que par télécopie, ou e-mail), il est suffisant de démontrer que la Convocation ou correspondance a bien été adressée et envoyée ou envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception à l'endroit indiqué.

20. Modifications des Statuts. Les Statuts peuvent être modifiés à tout moment, par le biais d'une assemblée générale extraordinaire, dans les conditions de quorum et de vote prévu par les présents Statuts et les Lois de Luxembourg.

21. Loi applicable. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts s'en réfèrent aux dispositions de la Loi, ou au droit luxembourgeois.

22. Souscription. Les statuts ainsi établis, les parties qui ont comparu déclarent souscrire le capital comme suit:

Souscripteur	Nombre et Classe de Part Sociale	Capital libéré
RECAP Canada	6.500 Parts Sociales de Classe A	EUR 6.500
RECAP Canada	500 Parts Sociales de Classe B	EUR 500
RECAP Canada	500 Parts Sociales de Classe C	EUR 500
RECAP Canada	500 Parts Sociales de Classe D	EUR 500
RECAP Canada	500 Parts Sociales de Classe E	EUR 500
RECAP Canada	500 Parts Sociales de Classe F	EUR 500
RECAP Canada	500 Parts Sociales de Classe G	EUR 500
RECAP Canada	570 Parts Sociales de Classe H	EUR 570
Man LP	430 Parts Sociales de Classe H	EUR 430
RECAP Canada	570 Parts Sociales de Classe I	EUR 570
Man LP	430 Parts Sociales de Classe I	EUR 430
RECAP Canada	570 Parts Sociales de Classe J	EUR 570
Man LP	430 Parts Sociales de Classe J	EUR 430
Total :	12.500 Parts Sociales	EUR 12.500

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de Douze Mille Cinq Cents euros (EUR 12.500) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

23. Estimation des Frais. Pour les besoins de l'enregistrement, le capital souscrit est évalué à Douze Mille Cinq Cents euros (EUR 12.500).

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ quatre mille trois cents Euros (EUR 4.300.-).

24. Résolutions des associés

24.1 La Société est administrée par les gérants suivants:

a. Ryan Prince, né le 31 janvier 1977 à Toronto (Canada), demeurant au 39, Lamont Road, London, SW10 0HS, Royaume Uni;

b. Jonas Prince, né le 06 avril 1949 à Stuttgart (Allemagne), demeurant professionnellement au 77, Bloor Street West, suite 000, Toronto, M5S 1M2 Canada;

c. Godfrey Abel, né le 02 juillet 1960 à Brixworth (Royaume Uni), demeurant au 30, rue de Crécy, L-1364 Luxembourg;

d. Hugo Neuman, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam (Pays-Bas), demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1542 Luxembourg.

24.2 Le siège social de la Société est établi au 560A, rue de Neudorf, L-2220, Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que les comparants ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête desdits comparants, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

(Signé): G. MAITREJEAN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 septembre 2008 Relation : LAC/2008/36715. - Reçu à 0,5% : soixante deux euros cinquante cents (62,50 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2008.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008125779/211/993.

(080146607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

BUREAU D'ETUDES BOYDENS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 141.892.

STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-deux septembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Monsieur Dirk BOYDENS, administrateur de sociétés, demeurant à B-8200 Brugge (Belgique), Kooidam 6;

2. Monsieur Wim BOYDENS, administrateur de sociétés, demeurant à B-8210 Zedelgem (Belgique), Eninkstraat 46.

Tous deux ici représentés par Monsieur Willem VAN CAUTER, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Strassen, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles resteront annexées au présent acte.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts sociales créées ci-après, et tous ceux qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée régie par la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la "Société").

Art 2. La société a pour objet: Développer les études et plan des installations techniques pour des bâtiments, industries, et autres applications.

Elle pourra, d'une façon générale, accomplir toutes opérations mobilières ou immobilières, commerciales, industrielles et financières, se rapportant directement ou indirectement à son objet, ou qui seraient de nature à en faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation.

Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription ou de toute autre manière dans toutes affaires, entreprises, associations ou sociétés poursuivant un objet identique, analogue, similaire ou complémentaire au sien ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou faciliter l'écoulement de ses produits.

La société peut exercer la ou les fonctions d'administrateur, de gérant ou de liquidateur et prendre en charge des diverses fonctions de management dans d'autres sociétés ou associations.

Elle peut notamment se porter caution et donner toute sûreté personnelle ou réelle en faveur de toute personne ou société, liée ou non.

Art 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art 4. La société prend la dénomination de BUREAU D'ETUDES BOYDENS Luxembourg S.à R.L.

Art 5. Le siège social est établi à Strassen.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500, - EUR) représenté par cent vingt-cinq parts sociales (1.250) parts sociales, d'une valeur de cent euros (10, - EUR) chaque.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié par décision de l'associé unique ou moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art 11. Les créanciers, ayants-droits ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art 12. La société est gérée par un ou plusieurs gérant(s), associé(s) ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérant (s) sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat, ainsi que leur rémunération. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

Art 13. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art 14. Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art 15. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 16. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 17. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 18. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de l'année suivante.

Art. 19. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 20. Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 21. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2008.

Souscription et libération

Les statuts ayant été arrêtés, les parts sociales ont été intégralement souscrites comme suit:

	Montant	Actions
- Wim BOYDENS	6.250	625
- Dirk BOYDENS	6.250	625
	12.500	1.250

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par un apport en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille six cents Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

2. Est nommé comme gérant de la Société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Wim BOYDENS, administrateur de sociétés, né à Blankenberge (Belgique) le 3 avril 1965, demeurant à B-8210 Zedelgem (Belgique) 46, Eninkstraat, prénommé.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite, les comparants ont signé avec nous, Notaire.

(Signé): W. VAN CAUTER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 septembre 2008 Relation: LAC/2008/39121. - Reçu à 0,5 %: soixante deux euros cinquante cents (62,50 €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008125809/211/126.

(080146498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Rolaco Holding S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 20.000.000,00.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 15.478.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ROLACO HOLDING S.A., Société Anonyme

Paul JEANBART / Nicolas G. HOMSY

Référence de publication: 2008125164/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU09255. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080145561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2008.

Goldtree S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 141.886.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on twenty-sixth day of August.

Before the undersigned Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

Parlay Finance Company S.A., a limited liability company Société Anonyme, with registered office at L - 2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal, registered with the Registrar of Commerce and Companies of Luxembourg under section and number B 61.785, here represented by Mr. Sébastien PECHEUX, private employee, residing professionally in L - 2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal, Grand-duchy of Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has drawn up the following Articles of Incorporation of a limited liability company:

Title I. Object, Duration, Name, Registered Office

Art. 1. There is hereby established among the current owner of the shares and all those who may become partners in future, a Company with limited liability which shall be governed by law pertaining to such an entity as well as by present articles.

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in any form whatsoever in Luxembourg and in foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange, or otherwise of stock, bonds, debentures, notes or other securities of any kind, as well as the administration, management, control and development of those participating interests. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures within the limit of law. It may lend funds including the proceeds of such borrowings and issues to its subsidiaries, affiliated companies, companies of the same group or to any other company or entity it has a direct or indirect financial or other interest in. It may also give guarantees or other securities in favour of, or grant any financial or other assistance to, its subsidiaries, affiliated companies, companies of the same group or to any company or entity it has a direct or indirect financial or other interest in.

In general fashion it may grant assistance to subsidiaries, affiliated companies, companies of the same group or to any other company or entity it has a direct or indirect financial or other interest in, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 3. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 4. The Company is incorporated under the name of "Goldtree S.à r.l."

Art. 5. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

Title II. Share Capital, Shares

Art. 6. The Company's capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euros (€ 25.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The capital may be changed at any time by agreement of a majority of partners representing three quarters of the capital at least.

The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing partner, in proportion to their part in the capital represented by their shares.

Art. 8. Each share gives rights to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

Art. 9. The Company will recognise only one holder per share. The joint holders have to appoint a sole representative towards the Company.

Art. 10. Shares can be freely transferred by the sole participant, as long as there is only one participant.

In case there is more than one participant, the Company's shares are freely transferable between partners. Inter vivo, they may only be disposed of the new partners following the passing of a resolution of the partners in general meeting, with a majority amounting to three quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. Mortis causa the same approval is required to transfer shares to new partners. This approval however is not required in case the parts are transferred either to ascendants, descendants or the surviving spouse.

Art. 11. The partner who wants to transfer all or part of his shares must inform the other partners by registered mail and indicate the number of parts which transfer is demanded, the names, first names, professions and residences of the proposed transferees.

Thereupon the other partners have a right of pre-emption for the redemption of the Shares which transfer was proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each partner. By not exercising, totally or partly, his right of pre-emption, a partner increases the other partner's rights.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of pre-emption is exercised, the surplus is, in the absence of agreements, allocated by drawings. The partner who plans on exercising his right of pre-emption, must inform the other partners by registered mail in the two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall lose his right of pre-emption.

For the exercise of the right originating from the increase, partners will be entitled to an additional month starting at the expire of the two-months term granted to the partners for making public their intention about the exercise of their right of pre-emption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between assignor and assignee(s), failing agreement by a qualified accountant designated by mutual consent between assignor and assignee(s), in case of disagreement by an independent expert named at the request of the prosecuting part by the tribunal of commerce which has jurisdiction over the registered office of the Company.

The expert will report about the determination of the price during the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission

Art. 12. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of the partners will not bring the Company to an end.

Art. 13. Neither creditors nor heirs may for any reason seal assets or documents of the Company.

Title III. Management

Art. 14. The Company is managed by one or several managers, not necessarily partners. In dealing with third parties, the manager(s) has (have) extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's object. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of partners which fixes the term of their office. He (they) may be dismissed freely at any time.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the individual signature of any manager.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason, does not bring the winding-up of the Company.

Art. 16. The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 17. Each partner may take part in collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner has as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

Art. 19. The Company's year begins on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 20. Each year on the thirty-first of December the books are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used free by the partners.

Title IV. Dissolution, liquidation

Art. 22. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the general meeting of partners which shall determine their powers and their compensation.

Art. 23. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the partners refer to the existing laws.

Subscription and payment

The shares have been subscribed as follows by:

Parlay Finance Company S.A., prenamed	500 shares
Total shares:	500 shares

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (€ 12,500.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on 31st December 2008.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand eight hundred Euros (EUR 1,800).

General meeting of partners

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entire subscribed capital represented as stated hereabove has passed the following resolutions:

1) Proservices Management S.à r.l., having its registered office in L- 2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal, is appointed manager of the Company for an undetermined period.

2) The Company is validly bound by the individual signature of the manager.

3) The Company shall have its registered office in L-2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party represented as stated hereabove, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the attorney in fact of the person appearing, acting in his hereabove stated capacities, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-six août.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, soussigné

a comparu:

Parlay Finance Company S.A., une Société Anonyme, avec siège social à L - 2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section et le numéro B B61.785,

ici représentée par Monsieur Sébastien PECHEUX, employé privé, avec adresse professionnelle à L - 2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal, Grand-duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration restera, après avoir été signée " ne varietur " par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Objet, durée, dénomination, siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise sous quelque forme que se soit, dans les sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou tout autre moyen , de même que le transfert par vente, échange ou tout autre moyen d'actions, d'obligations, de certificats de créance, ou de titres de n'importe quel type ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de participations. La société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder à l'émission d'obligations ou de certificats de créance dans les limites fixées par la loi.

Elle peut prêter des fonds, comprenant le produit de ces emprunts ou émissions, à ses filiales, sociétés affiliées, sociétés du même groupe ou à toute autre société ou entité dans lesquelles elle a un intérêt financier direct ou indirect, ou un intérêt d'une autre nature ou leur accorder une aide financière ou d'une autre nature.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement à toute société filiale, société affiliée, société du même groupe ou à toute autre société ou entité dans laquelle elle a un intérêt financier direct ou indirect, ou un intérêt d'une autre nature, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance, et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de son objet social.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers, que la Société jugera utiles pour l'accomplissement de son objet social.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de "Goldtree S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou en tout autre pays.

Titre II. - Capital social, parts sociales

Art. 6. Le capital est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500 €) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (25,- €) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représentent leurs parts sociales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles par l'unique associé, aussi longtemps qu'il y a uniquement un seul associé.

S'il y a plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 11. L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, profession et domicile des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partie, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas, les parts sociales ne pourront être fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédant sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice de droits procédant de l'accroissement, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre l'associé cédant et le ou les associé(s) acquéreur(s), et à défaut par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par l'associé cédant et le ou les associé(s) acquéreur(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

Art. 12. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la société.

Art. 13. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Titre III. - Administration

Art. 14. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La société n'est engagée en toutes circonstances, que par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 16. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Art. 19. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 20. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 21. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

Art. 22. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

Parlay Finance Company S.A., précitée	500 parts
Total parts sociales:	500 parts

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500 €) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution est évalué à mille huit cents euros (EUR 1.800).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Proservices Management S.à r.l., avec adresse professionnelle à L - 2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal, est nommée gérant pour une durée indéterminée.

2) La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

3) La société aura son siège social à L-2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal.

Dont acte, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante ès qualités qu'il agit, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

(Signé) Sébastien Pecheux, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 28 août 2008. LAC / 2008 / 35244. - Reçu à 0,50% : soixante-deux euros cinquante cents (€ 62,50).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 septembre 2008.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2008125793/202/274.

(080146426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Inersys S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 59, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 117.199.

L'an deux mille huit, le vingt-sept août.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1) La société à responsabilité limitée "ABSOLUTE ADVANTAGE S.à r.l.", avec siège social à L-1320 Luxembourg, 59, rue de Cessange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 115075, ici dûment représentée par son gérant Monsieur Christiaan MAES, commerçant, demeurant à L-2164 Luxembourg, 13, rue de Montmédy.

2) La société à responsabilité limitée "J.L. PARTICIPATIONS S.à r.l.", avec siège social à L-1470 Luxembourg, 38, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 91761,

dûment représentée par son gérant Monsieur Jean-Luc MINES, publicitaire, demeurant à L-1117 Luxembourg, 29, rue Albert 1^{er},

ici représenté par Monsieur Christiaan MAES, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'acter qu'elles sont les seules et uniques associées de la société à responsabilité limitée "INERSYS S.à r.l.", ayant son siège social à L-8280 Kehlen, 22, rue de Mamer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 117199, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1583 du 21 août 2006,

et qu'elles se sont réunies en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, par leurs représentants, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le siège social est transféré de L-8280 Kehlen, 22, rue de Marner, à L-1320 Luxembourg, 59, rue de Cessange.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède le premier alinéa de l'article quatre des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 4. (premier alinéa).** Le siège social est établi à Luxembourg."

Troisième résolution

L'assemblée constate qu'en vertu d'une cession de parts sociales sous seing privé en date du 10 mai 2008, Madame Karin ZEYEN, assistante de gestion, demeurant à L-8368 Hagen, 13, an der Laach, a cédé ses cent (100) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à la société "ABSOLUTE ADVANTAGE S.à r.l.", prédésignée.

Cette cession de parts sociales est approuvée conformément à l'article 7 des statuts et Monsieur Christiaan MAES, préqualifié, en sa qualité de gérant, la considère comme dûment signifiée à la Société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

La cessionnaire susdite est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de la date de la cession.

L'assemblée constate que les deux mille cinq cent cinquante (2.550) parts sociales représentatives du capital social sont dorénavant détenues comme suit:

1) La société "ABSOLUTE ADVANTAGE S.à r.l.", prédésignée, mille trois cent vingt-cinq parts sociales	1.325
2) La société à responsabilité limitée "J.L. PARTICIPATIONS S.à r.l.", mille deux cent vingt-cinq parts sociales	1.225
.....	2.550
Total: deux mille cinq cent cinquante parts sociales	2.550

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à deux cent cinquante-cinq mille euros (255.000,- EUR), représenté par deux mille cinq cent cinquante (2.550) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de sept cent cinquante euros et les associées, s'y engageant personnellement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: MAES; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 septembre 2008. Relation GRE/2008/3586. — Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 septembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008126683/231/68.

(080147844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Curso Computer + Software GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6725 Grevenmacher, 3, rue du Stade.

R.C.S. Luxembourg B 54.355.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

120864

Luxembourg, le 2 octobre 2008.
FISOGEST S.A.
55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2008126674/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09304. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080147615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Cum Grano Salis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 38.940.000,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 86.375.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse des actionnaires et du gérant, a fait l'objet d'un changement.

Les nouvelles adresses sont les suivantes:

1. Actionnaires:

1.1 Ex Pluribus Unum S.à r.l, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,

1.2 Qua Patet Orbis B.V. S.à r.l., 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,

1.3 Alea Lacta Est (LUX) B.V. S.à r.l., 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

2. Gérant:

2.1 Victoria Management Services S.A., 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008125594/631/23.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2008, réf. LSO-CU09466. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2008.

Performa Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 33.407.

EXTRACT - EXTRAIT

Extract of the Circular Resolutions of the Board of Directors dated 2 July 2008

The Board of Directors accepted the resignation presented by Mr Hans Gerner as Director of the Company.

The meeting decided to co-opt Mr Romain Moebus, born on 29 June 1965 in Luxembourg, Luxembourg, residing professionally at 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Luxembourg as new Director of the Company.

French translation - Traduction en français:

Extrait de la résolution circulaire du Conseil d'Administration datée du 2 juillet 2008

Le Conseil d'Administration accepte la démission de M. Hans Gerner de sa fonction d'Administrateur de la Société.

Le Conseil d'Administration décide de co-opter M. Romain Moebus, né le 29 juin 1965 à Luxembourg, Luxembourg, avec adresse professionnelle 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Luxembourg, aux fonctions d'Administrateur de la Société.

Certified true extract / Extrait certifié conforme

Dr. M. Werner / A. Thöny

Référence de publication: 2008126034/520/22.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU09223. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080146994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2008.
